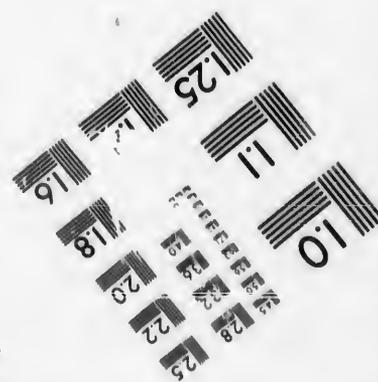
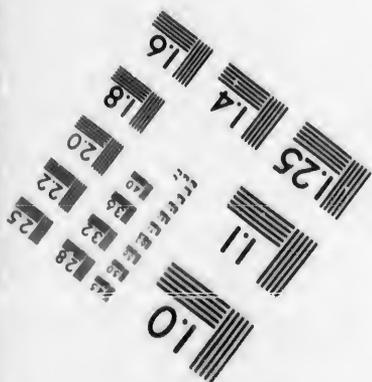
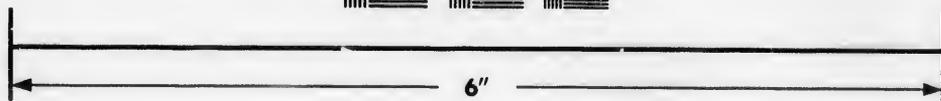
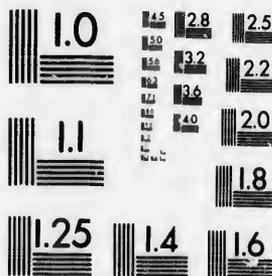


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 28 25  
18 32 22  
20 36 20  
118

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / institut canadien de microreproductions historiques

10  
118

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input checked="" type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

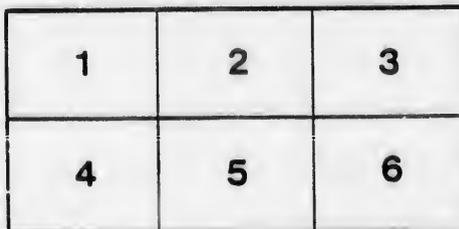
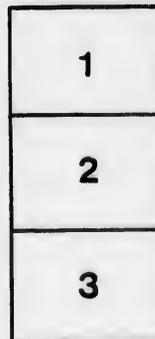
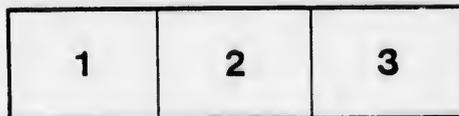
Department of Rare Books  
and Special Collections,  
McGill University, Montreal.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Department of Rare Books  
and Special Collections,  
McGill University, Montreal.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

EXPOSITION  
PROVINCIALE

ET  
AGRICOLE  
INDUSTRIELLE  
LISTE  
DES PRIX  
1893

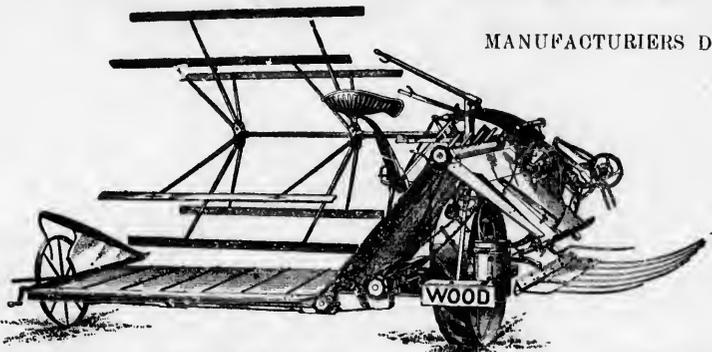
MONTRÉAL



Compagnie d'Exposition de Montreal

## FROST & WOOD, Smiths Falls

MANUFACTURIERS DE

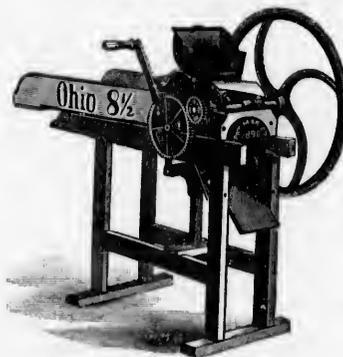


**LIEUSES, MOISSONNEUSES, RATEAUX,  
Faucheuses, Hersees a dents-a-ressorts, Charrues "Sulky," &c.**

L'unique **Lieuse à tablier simple** manufacturée en Canada, reconnu comme étant la meilleure sur le marché. La célèbre **Faucheuse Buckeye No. 5**. La demande pour cette Faucheuse populaire a été si grande qu'il nous a été impossible de remplir toutes les commandes, bien que **plusieurs milliers** aient été manufacturées et vendues cette saison. Pour plus amples informations s'adresser à nos agents locaux, ou à

FROST & WOOD, Québec, et  
W. EWING & Co., 142 Rue McGill, Montréal.

## CULTIVATEURS



Si vous désirez la meilleure machine pour couper **Le FOIN, La PAILLE** ou le **BLE d'INDE**, soyez certain d'acheter l'**"OHIO,"** avec ou sans Conducteurs, au désir de l'acheteur, de toutes les grandeurs et prix. Toutes sortes de

**CARROSES, SLEIGHS**  
**Et INSTRUMENTS AGRICOLES,**  
**CRIBLES,**  
**MOULINS-à-BATTRE,**  
**LES CÉLÈBRES**  
**CHARRUES "WILKINSON,"**  
&c., &c.

**R. J. LATIMER, 592 Rue St. Paul**  
**MONTREAL, P. Q.**

125  
10.1

Compagnie d'Exposition de Montréal

Troisième Exposition Annuelle  
\* PROVINCIALE \*

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Grand Concours de Retail,

De Produits Agricoles et de Laiterie

Des Manufactures

Des Volailles

Exposition d'Horticulture.

LISTE DES PRIX

RÈGLES ET RÉGLEMENTS

De la Troisième Exposition Annuelle de "La Compagnie d'Exposition de Montréal," devant avoir lieu sur le terrain de l'Exposition, situé sur l'Avenue Mont-Royal,

CITE DE MONTREAL

— DEPUIS —

**Lundi 4, jusqu'à Samedi, 9 Septembre, 1893.**

Bureaux de la Compagnie d'Exposition, 76 rue St. Gabriel, Montreal.

S. C. STEVENSON, Gérant et Secrétaire.

# Companie d'Exposition de Montreal

PATRON

Son Excellence Le Comte D'ABERDEEN,

Gouverneur General du Canada.

---

## OFFICIERS POUR 1893.

President.—HON. LOUIS TOURVILLE

Premier Vice-President.—PETER LYALL

Second Vice-President.—HECTOR PREVOST

Gerant et Secretaire.—S. C. STEVENSON.

---

## BUREAU DES DIRECTEURS.

HON. L. TOURVILLE

WM. EWING

LUCIEN HUOT

GEO. W. SADLER

O. MARIN

THOS. A. TRENHOLME

○  
○  
○  
○  
○  
○  
○  
○  
○  
○

R. AUZIAS-TURENNE

PETER LYALL

HECTOR PREVOST

S. J. DORAN

JOHN CROWE

S. H. C. MINER.

---

## MEMBRES EX-OFFICIO.

L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province de Québec.

Président du Conseil de l'Agriculture de la Province de Québec.

Président du Conseil des Arts et Manufactures de la Province de Québec.

# EXPOSITION PROVINCIALE

## 1893

---

### Présidents des Comités.

---

FINANCE	- - - - -	O. MARIN
BATISSES ET TERRAINS	- - -	P. LYALL
CHEVAUX	- - - - -	S. J. DORAN
BÊTES À CORNES	- - - - -	T. A. TRENHOLME
ESPÈCES OVINE ET PORCINE	- -	JOHN CROWE
VOLAILLES	- - - - -	H. PREVOST
AGRICULTURE et HORTICULTURE	-	W. EWING
LAITERIE	- - - - -	R. AUZIAS-TURENNE
MACHINERIES et INST. d'AGRICULTURE		G. W. SADLER
INDUSTRIES	- - - - -	S. H. C. MINER
DIVERTISSEMENTS SPÉCIAUX	- -	L. HUOT

---

Les divers Comités se trouvent en tête des différents Départements dans la Liste des Prix.

# LISTE DE PRIX.

## INDEX.

	PAGE.
CHEVAUX.....	17
DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	6
DÉPARTEMENT DES POELES.....	55
DÉPARTEMENT DES VOITURES.....	55
DÉPARTEMENT DES DAMES ET DES ENFANTS.....	56
DÉPARTEMENT DES MANUFACTURES ET DE L'INDUSTRIE.....	47
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE NATURELLE.....	45
ESPÈCE OVINE.....	30
ESPÈCE BOVINE.....	25
ESPÈCE PORCINE.....	32
INTRODUCTION.....	5
INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.....	48
LISTE DES OFFICIERS.....	3
MANUFACTURES DIVERSES.....	50
MIEL ET FOURNITURE DU RUCHER..	44
MACHINES A VAPEUR, MACHINERIES.	47
INDUSTRIE DOMESTIQUE.....	59
PRODUITS AGRICOLES.....	42
PRODUITS DE LA LAITERIE ET OUTILLAGE.	41
PRIX SPÉCIAUX.....	40
RÈGLES ET RÉGLEMENTS.....	6
TISSUS DE FABRIQUE.....	53
VOLAILLES..	32

LISTE DES EXPOSITIONS.

DÉPARTEMENT HORTICOLE.

# La Compagnie d'Exposition de Montréal

Troisième Exhibition Provinciale

1893

*Ouverture : 4 Septembre. - Clôture : 9 Septembre*

---

## INTRODUCTION

Voulant se rendre au désir d'un grand nombre d'Industriels et Agriculteurs des plus en vue, les Directeurs de la Compagnie d'Exposition de Montréal ont décidé d'avoir une **Troisième Exhibition Provinciale** en Septembre prochain.

Bien que le grand intérêt concentré dans l'Exposition Universelle de Chicago peut faire contre-poids à notre Exposition, nous avons senti qu'il y avait assez d'Exposants animés par des sentiments de patriotisme et de loyauté pour aider à faire la prochaine Exposition un aussi grand succès que les précédentes.

L'aide substantiel accordé aux autres Expositions canadiennes devrait aussi prévaloir à Montréal, et les Directeurs espèrent sincèrement que tous ceux qui, à venir jusqu'à présent, sont restés en arrière, verront la nécessité d'aider cette entreprise importante et apporter tout le zèle possible afin de rendre l'Exposition de Montréal une institution prospère et permanente.

Les Directeurs seront heureux de recevoir des contributions spéciales dans le but d'encourager l'Exposition et aussi toutes suggestions tendant à son progrès.

Le Conseil de Ville reconnaissant la valeur de l'Exposition lui a de nouveau accordé une subvention.

La grande satisfaction exprimée généralement tant par les Exposants que par les Visiteurs pendant les deux dernières années, est un encouragement pour l'administration, qui n'épargnera aucun effort afin de rendre cette Exposition aussi intéressante que leurs moyens leur permettront.

---

## AVIS IMPORTANT

Comme l'Exposition ne sera ouverte que pour une semaine, à partir de

**Lundi le 4 à Samedi le 9 Septembre.**

Avis est par les présentes donné aux Exposants, que tous les objets devront positivement être mis en place avant l'ouverture.

## Dispositions Générales.

**Ouverture Publique.**

L'exposition sera ouverte au public, lundi, 4 septembre, à 8 heures a.m., et demeurera ouverte tous les jours depuis 7 a.m. jusqu'à 10 p.m. Les visiteurs devront quitter l'exposition tous les jours à 10 p.m. La clôture de l'exposition aura lieu samedi, 9 septembre, à 10 heures p.m.

**Exposants.**

Les exposants et leurs assistants auront accès au terrain et aux bâtiments depuis lundi 28 août, jusqu'à samedi 2 septembre, depuis 7 a.m. jusqu'à 6 p.m., pour faire les préparatifs nécessaires et installer leurs étalages à l'endroit qui leur aura été indiqué.

**Responsabilité.**

Les exposants auront toutes les facilités possibles et seront traités avec la plus grande courtoisie, mais la Compagnie n'assumera aucune responsabilité pour transport, dommages, accidents ou pertes d'une nature quelconque.

Aucun objet sera enlevé avant la clôture de l'exposition sans une permission spéciale.

**Provisions.**

Tous les jours avant 8.30 a.m. ceux qui n'ont pas droit d'y demeurer, les voitures qui transportent les provisions, etc., devront quitter le terrain.

**Surintendants.**

Les Surintendants des Départements veilleront à ce que leurs divisions soient dans des conditions favorables pour la réception des objets exposés et pour la commodité des exposants et des visiteurs.

**Divertissements.**

Tous les jours il y aura musique militaire et autre. Le comité chargé de pourvoir aux *divertissements spéciaux*, n'épargnera aucun effort pour la préparation d'un programme intéressant, dont le sujet sera annoncé plus tard.

**Prix Spéciaux.**

Les prix Spéciaux sont mentionnés dans chaque département auquel ils appartiennent.

---

## REGLES ET REGLEMENTS GENERAUX.

---

Les exposants et visiteurs sont particulièrement priés de lire soigneusement les règles et règlements suivants concernant l'exposition, lesquels, dans tous les cas, seront rigoureusement mis en vigueur.

☞ Quand vous aurez fini de ce livre, veuillez avoir l'obligeance de le faire circuler parmi vos voisins.

**Admission sur le Terrain.****Prix**

L'admission se fera au moyen de tourniquets-compteurs, et toute personne devra se pourvoir d'un ticket convenable avant de s'y présenter.

Pour les adultes le prix d'admission sera de 25 centins et le même prix pour deux enfants *au-dessous* de 12 ans, chaque fois qu'on entrera sur le terrain.

☞ On pourra se procurer des cartes d'admission près des portes d'entrée de l'exposition.

Les personnes employées à la surveillance nécessaire, recevront des cartes spéciales en faisant la demande aux Surintendants sur le terrain. Chaque carte portera le nom de la personne en faveur de laquelle elle est émise, et sera confisquée si elle est présentée par une autre personne. Ces cartes ne seront données que dans le cas d'une nécessité absolue. On ne donnera aucune carte de retour.

Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admis aux concours donneront droit d'entrée aux personnes qui les accompagnent sur le terrain de l'exposition. Telles personnes devront ensuite se pourvoir d'une carte convenable.

Nul billet d'employé ne sera donné à un exposant dont les droits d'entrée s'élèveront à moins de \$1.00; mais tel exposant aura droit d'acheter un *billet spécial d'exposant*, prix \$1.00.

### Billets d'Admission des Exposants.

Un *billet d'exposant*, l'admettant deux fois chaque jour, et *positivement non-transférable*, peut être acheté au bureau du secrétaire, par tout exposant, au prix de \$1.00 pour toute la durée de l'exposition.

### Entrées

Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées qu'on peut obtenir gratis du Secrétaire, No. 76 Rue St. Gabriel, Montréal, où on pourra également se procurer la liste des prix. Ces formules doivent être remplies et signées par l'exposant, puis envoyées le ou avant lundi le 28 août. Toutes les entrées qui seraient acceptées après cette date, devront payer le double du prix régulier.

On attire l'attention spéciale des exposants sur *l'absolue nécessité* qu'il y a pour eux de faire leurs entrées à la date sus mentionnée, afin de donner le temps nécessaire pour examiner les bulletins d'entrée, assigner les espaces, expédier les cartes d'entrée, faire la correspondance et pour corriger les erreurs et les omissions.

Le *prix d'entrée* doit toujours être envoyé en même temps que l'entrée elle-même. Aucune entrée ne sera reçue sans cela. Ces remises d'argent peuvent être faites par mandats de poste ou lettre enrégistrée. *Les timbres-poste ne sont pas désirables.*

En faisant ses entrées l'exposant doit avoir grand soin de donner au long son adresse de poste, et dans le cas de résidence dans la ville le nom de la rue et le numéro de la place d'affaire.

Afin d'éviter toute perte inutile de travail et de temps, les exposants sont priés de n'entrer seulement que les objets qu'ils ont vraiment l'intention d'exposer.

Sans une permission spéciale du comité, aucune personne ne pourra entrer pour concours plus d'un spécimen dans aucune section d'une classe. Cette règle ne s'appliquera pas aux animaux, mais à toutes les espèces de grains, produits végétaux, objets manufacturés, etc., dans lesquels chaque article additionnel serait nécessairement d'une ressemblance précise avec les premiers.

Dans la *classe des animaux* toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi*; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné, et s'il est accordé, il sera retenu. Toute personne exhibant un animal dont elle n'est pas propriétaire de *bonne foi*, perdra tout prix qu'elle aura remporté.

Billets  
d'employés

Billets  
d'entrée

Exposants

Formules  
d'entrées

Dates

Honoraires

Adresses

Nombre  
d'entrées

Animaux

**Entrées  
Nom**

Dans toutes les autres classes les entrées devront être faites au nom du producteur ou du fabricant seulement, et par les producteurs eux-mêmes ou par des agents dûment autorisés par eux. Toute personne, autre que l'agent autorisé, qui mettrait au concours comme étant produit ou fabriqué par elle, un objet qui ne le serait pas réellement, perdra tout prix qu'elle aura remporté.

**Extras**

Autant que possible tout article doit être entré sous le nom sous lequel il est désigné dans la liste régulière; mais si quelque article diffère essentiellement de ceux mentionnés dans la liste, il pourra alors être entré dans la classe dont il se rapproche le plus sous le nom d'*extra*.

**Cartes**

Pour toute entrée d'animal ou d'article, l'exposant recevra une carte spécifiant la classe, la section, le numéro d'entrée, et le nom de l'exposant; cette carte devra demeurer attachée à tel animal ou article pendant toute la durée de l'exposition.

**Réserve**

Dans tous les cas le droit de rejeter entièrement ou d'accepter, sous condition, une entrée ou une demande est réservé au comité, et sous aucune considération on ne recevra des articles nuisibles, tant par leur odeur que par leur apparence, ou qui serait d'une nature dangereuse par la possibilité de leur combustion ou de leur explosion: et si par hasard ou autrement, ils gagnaient admission, ils pourront être enlevés par ordre du bureau des directeurs.

Les exposants rendront grandement service aux officiers de la Compagnie d'Exposition en faisant leurs entrées à l'époque la plus rapprochée possible.

---

## PRIX DES ENTREES.

### DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE.

Les prix exigés pour concourir sont comme suit:—

Chevaux, prix d'entrée	\$1 00 par tête, écurie comprise.
Bêtes-à-cornes, prix d'entrée	50c par tête, étal compris.
Montons,	" 25c " "
Porcs,	" 25c " "
Volailles,	" 25c par tête.
Produits de laiterie,	25c chaque section.
Produits d'agriculture,	50c pour dix entrées ou moins, \$1.00 pour plus de dix entrées.
Instrument d'agriculture,	25c chaque.

### DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Machines et Poêles,	\$1.00 chaque entrée.
Voitures,	25c chaque.
Pianos et Orgues,	25c pour chaque instrument.
Produits de l'industrie et toutes les autres Classes autres que celles ci-haut mentionnées,	l'entrée sera de \$1.00.
Département des Dames et Industrie Domestique,	50c pour cinq entrées et moins, \$1.00 pour plus de cinq entrées.
Les honoraires doivent en tous les cas accompagner l'envoi de l'entrée.	

## Demandes pour Espaces

Dans les départements de l'industrie, des machines, des carrosses, ou des instruments d'agriculture, les exposants devront faire la demande de l'espace qui leur est nécessaire en même temps que leur demande d'entrée.

Les personnes qui voudraient faire une exposition spéciale devront en faire la demande aussitôt possible.

Le comité se réserve le droit de vendre les espaces qu'il jugera profitables. Si dans un espace quelconque vendu ou assigné, l'étalage n'y est pas fait d'une manière convenable, cet espace pourra être confisqué.

Les exposants désireux d'avoir le privilège de vendre, devront, à cet effet, conclure des arrangements spéciaux avec le gérant.

On peut voir au bureau du secrétaire-gérant le plan du terrain et celui du plancher où se trouvent situés les espaces pour exposition.

### Espace.

Dans le bâtiment de l'industrie l'espace ne sera pas assigné avant le 1er août, parce que, il est nécessaire, en vue d'une répartition juste et impartiale, de connaître le nombre d'exposants et la nature des articles pour lesquels cet espace est réclamé.

On attire une attention spéciale sur l'importance de faire ses entrées en temps opportun, sans quoi aucune promesse d'espace ne peut être faite, et même si les entrées étaient acceptées on exigerait des honoraires doubles de ceux fixés par le règlement.

### Devoirs et Privilèges des Exposants.

Dans les deux départements agricoles et industriels, tous les articles, *devront être en place, Samedi le 2 Septembre, à 6 heures p. m.* Tous les animaux devront être rendus sur le terrain lundi, 4 septembre, 9 heures a. m.

*Les objets ou animaux arrivant après les dates fixées seront mis hors de concours.*

En arrivant avec leurs objets, les exposants devront s'adresser au surintendant du département qui les renseignera sur l'endroit où ils doivent faire leur installation. Les exposants doivent pourvoir à la livraison des objets sur le terrain, la compagnie ne voulant pas s'occuper des dépenses encourues pour cet objet.

Des dispositions ont été prises avec les compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien, en vertu desquelles les colis pour exposition seront livrés sur le terrain et ramèné gratuitement à la station d'où ils ont été expédiés, à la condition qu'ils n'aient pas changé de propriétaires et que tous les frais encourus aient été payés d'avance à Montréal.

Les articles qui ne seraient pas accompagnés de leurs propriétaires, peuvent être transmis aux soins du gérant. Tous les frais sur ces colis devront avoir été payés d'avance.

En tous temps, les exposants devront se charger de la surveillance personnelle des objets qu'ils exhibent, et à la clôture de l'exposition, ils devront en prendre la garde exclusive.

Tous les exhibits devront rester déconvert pendant que l'Exposition sera ouverte au public.

Les objets exposés ne pourront pas être enlevés avant la clôture de l'exposition sans une permission spéciale. Toutes les facilités seront accordées pour la vente des articles, mais pendant la durée de

**Exposition  
dans les  
classes.  
Exposi-  
tions  
spéciales.  
Conditions.**

**Vente  
d'objets.  
Plans.**

**Espace.**

**Livraison.**

**Frais.**

**Transmis-  
sion des  
articles.  
Surveil-  
lance des  
objets.**

**Enlève-  
ment des  
objets.**

l'exposition, aucun de ceux-ci ne pourront être enlevés sans arrangements spéciaux avec le comité

Toutes les boîtes et matériaux d'emballage devront être enlevés avant 6 heures p.m., samedi le 2 septembre.

Les enseignes, étalages et construction d'aucune sorte érigés par les exposants, devront être enlevés le ou avant le 1er octobre 1893, sinon, ils deviendront la propriété de la compagnie d'Exposition.

Le fait de laisser une enseigne ou étalage ne donnera pas à l'exposant le droit de retenir cette espace pour une prochaine occasion.

### Les Juges et Jugements.

#### Nomination.

Les juges seront nommés par le bureau des directeurs.

#### Déqualification.

Toute personne intéressée dans un animal ou objet, ne pourra remplir les fonctions de juge.

#### Présence.

Les juges sont priés de se présenter au bureau du secrétaire sur le terrain, lundi, 4 septembre à 10 heures a.m.

#### Rapports.

Les juges voudront bien signer leurs rapports et les remettre aux surintendants le plus tôt possible. Ces rapports devront être concis et complets, et contenir toutes remarques ou informations que pour raient leur suggérer les circonstances ou leur expérience.

#### Adjudication.

Chaque adjudication de prix doit être écrite d'une manière claire et visible sur le blanc vis-à-vis le numéro d'entrée.

#### Jugements.

Lorsque dans une section il n'y a pas de concurrence, ou que les animaux ou articles exposés sont d'une qualité inférieure, les juges n'accorderont de prix que s'ils le jugent à propos. Ils usent de leur discrétion pour accorder le premier, le deuxième ou un prix quelconque.

#### Contestations.

Il est désirable que les juges dans chaque classe se rendent ensemble et non pas séparément, pour remettre leur rapport, afin de pouvoir discuter ensemble et plus promptement les cas d'erreur ou de doute.

#### Prix additionnels.

Les juges ne doivent pas accorder d'autres prix que ceux qui sont mentionnés dans la liste des prix, mais ils peuvent aussi distinguer certains articles dignes d'attention qui n'auraient pas reçu de prix, en y attachant une pancarte portant ces mots, "Hautement recommandé," ou "Recommandé," mais ces pancartes ne donnent aucun droit à ceux qui en sont les porteurs d'exiger aucun paiement en monnaie.

#### Prix extra.

Les juges sont priés de ne pas accorder de prix dans aucune classe, à moins que les objets n'atteignent le "Point d'excellence." Aucun prix extra ne sera payé tant qu'il n'aura pas été sanctionné par les directeurs.

#### Temps.

Les exposants pourront savoir des surintendants des divers départements quand les juges examineront les animaux ou les objets.

#### Protection.

Toute personne qui essaiera d'intervenir auprès des juges pendant l'exécution de leurs devoirs, ou qui plus tard sur le terrain de l'exposition, tiendra un langage injurieux pour aucun juge au sujet de sa décision, ou pour tout autre employé officiel, perdra son droit au prix qu'elle avait pu mériter, et sera privée de concourir pendant un an. Les juges sont spécialement priés de signaler immédiatement toute infraction à cette règle.

#### Fraudes.

Dans le cas de la découverte d'aucune fraude, de déception ou d'imposture dans la préparation, le droit de propriété, ou de toute remarque sur un animal ou objet exposé, de nature à influencer la décision des juges, les directeurs auront le droit de retenir le paiement d'aucun prix accordé, et d'empêcher les coupables d'exposer dans aucune classe pendant une ou plusieurs années.

**Protêts.**

Aucun protêt ne sera reçu s'il n'est accompagné d'un dépôt de \$10, qui sera confisqué si le protêt n'est pas maintenu. **Dépôts.**

Ces protêts doivent être faits *par écrit* et doivent mentionner la classe et la section auxquelles il est fait illusion, et la plainte doit être exposée clairement et brièvement avec preuves à l'appui.

Les protêts doivent être déposés *dans les quatre heures qui suivront la cause du protêt*, temps après lequel, pour aucune considération, les protêts ne seront pas reçus.

L'enveloppe renfermant un protêt, doit indiquer sur sa face le numéro de la classe et de la section qui en font le sujet. Dans tous les cas de protêts, le comité exécutif aura seul le droit de décider de sa valeur, et sa décision sera finale et sans appel.

**Divers.**

Les exposants doivent se familiariser avec les règlements et les exigences de la liste des prix, et être certains que leurs entrées sont vraiment faites dans leur classes et sections respectives. **Attention aux règlements.**

Si quelqu'un par ignorance des règlements, apporte quelque objet sur le terrain de l'exposition, sans en avoir fait l'entrée en temps convenable, cet objet, pourra être admis sur le terrain et placé de manière à être examiné par le public, mais sans être classifié et sans avoir droit à un examen officiel. **Ignorance des règles.**

Toute personne qui volontairement endommagera ou détruira quelque objet sur le terrain de l'exposition, troublera ou empêchera les officiers ou le personnel de la compagnie, officiers de police ou constables dûment nommés, dans l'exécution de leurs devoirs: ou qui s'introduira sur le terrain contrairement aux règles, sera passible d'une pénalité de pas moins de \$1.00 et n'excédant pas \$20. **Pénalité**

Les directeurs se réservent le droit d'ordonner et de régler toutes les matières se rattachant au maintien de l'ordre et aux divertissements de l'exposition. **Amende.**

Chaque département sera sous le contrôle d'un comité spécial présidé par un des Directeurs. **Maintien de l'ordre.**

On ne permettra pas le posage d'enseignes pouvant intercepter la vue et la lumière; Toute enseigne sera sous le contrôle du gérant. **Enseignes.**

Les étalages qui seraient cause d'aucune obstruction devront, après qu'ordre en aura été donné, être refaits convenablement. **Obstructions.**

Il ne sera pas permis de distribuer à profusion des circulaires ou autres annonces qui seraient cause d'une véritable nuisance. Les visiteurs sont bien plus portés à emporter avec eux des jolies cartes et des pancartes entimées avec goût. **Annonces**

Les cartes des prix attachées aux articles ne doivent pas être enlevées tant que durera l'exposition. Toute infraction à cette règle entraînera la confiscation du prix accordé. **Cartes des prix**

Les fournisseurs de rafraichissements, du fourrage et autres provisions, devront avoir fini leurs services tous les jours avant 8 heures a. m. Après cette heure tous devront payer pour entrer. **Provisions.**

Les officiers en charge maintiendront ces règlements en force, et empêcheront toutes espèces de jeux de hasard, et représentations de saltimbanque; régleront et empêcheront aussi le colportage et la vente de fruits, d'effets, de denrées, ou de marchandises sur le terrain; et toute personne qui, après avis, sera trouvée en contravention avec ces règlements, sera sujette à être chassée du terrain par les officiers ou par la police. **Jeux de hasard.**

**Locations.**

Tous les moyens possibles seront pris pour maintenir dans leurs droits les locataires de barques et d'emplacements, mais ils perdront tous leurs droits et privilèges s'ils y commettent quelque abus.

**Colpor-  
teurs.**

Les colporteurs et vendeurs d'articles qui ne sont pas entrés pour exposition, devront se munir d'un permis du secrétaire-gérant, lequel permis devra être exhibé chaque fois que demande en sera faite.

Toutes les questions qui ne seraient pas comprises ou prévues dans ces règlements, devront être référées au gérant général.

**Feu.****Police et Protection contre le Feu.**

Toutes les précautions seront prises contre le feu, et avec les mesures prises, il est à espérer qu'on évitera les moindres causes d'accidents; mais les exposants qui voudraient s'assurer contre le feu devront y donner toute leur attention *personnelle*.

**Police.**

Un corps suffisant de police fera la garde jour et nuit pendant toute la durée de l'exposition, cependant on s'attend à ce que les exposants exercent une surveillance continuelle sur leurs articles. Les petits objets et les articles de valeur devraient être mis en sûreté sous clef.

**Responsa-  
bilité.**

La compagnie n'encourra aucune responsabilité pour dommages ou pertes par incendies, vol ou autres accidents.

Il est entendu que les personnes qui exposent ne le font qu'après avoir pris connaissance et s'être soumis aux règlements et dispositions ci-dessus.

**Chemins de Fer, Bateaux-à-Vapeur, Douanes.**

Des dispositions favorables ont été prises avec toutes les principales compagnies de navigation et de chemins de fer, pour le transport des visiteurs et des objets, *aller et retour*, à des prix très-réduits.

Des arrangements ont également été faits avec le département des Douanes pour l'admission en franchise des articles venant de pays étrangers pour l'exposition, en donnant les garanties ordinaires exigées par le bureau de Douane.

**Express, Télégraphe, Téléphone et  
Bureau de Poste.**

Les compagnies de télégraphe ouvriront des bureaux sur le terrain, et le téléphone y sera aussi à la disposition du public. Il y aura aussi un bureau de poste pour la réception et l'expédition de la correspondance. Plusieurs compagnies d'express y seront également installées pour l'avantage de tous.

**Livraison  
sur le  
terrain.**

Les compagnies d'express ont consenti à livrer gratis, tous les colis sur le terrain de l'exposition, pourvu que les frais d'express aient été payés d'avance jusqu'à Montréal. Elles consentent également à reprendre ces colis pour les renvoyer par l'express.

**Animaux.**

Tous les animaux devront être rendus sur le terrain, lundi le 4 Septembre, avant 9 heures a.m.

**Logements.**

On trouvera de bonnes étables et des étaux convenables pour les animaux auxquels on fournira l'eau et la paille gratuitement.

**Nourriture**

On vendra sur le terrain, aux prix du marché, tout le foin et le fourrage nécessaire aux animaux. Toute plainte de surcharge sera écoutée et rectifiée de suite. Les animaux qui ne seraient pas prêts à être montrés en temps et lieu seront mis hors de concours.

Les juges pendant tout le temps de l'exposition, pourront toujours exiger la production d'un animal, soit pour parade, soit pour tout autre objet. Tout exposant qui refuserait de se conformer à cet ordre perdra son droit de concourir, et sera privé des prix qu'il aura pu gagner.

Voir aussi page 1/ pour les Chevaux.  
 " " " 25 " " Bêtes à cornes.  
 " " " 30 " " Moutons et Porcs.  
 " " " 35 " " Volailles.

### Bâtiment des Machines Agricoles.

Le département des machines agricoles a toute la grandeur nécessaire. Les bâties sont spécialement réservées pour les machines en mouvement, et sont amplement pourvus d'arbres-de-couche placés au-dessous du plancher. *Les arbres-de-couche ont un diamètre précis de 2 3/8 pouces, avec une vitesse de 80 tours à la minute.*

Ce département sera amplement pourvu de force motrice au moyen d'engins portatives, de plus " La Compagnie Royale Electrique " a placé le matériel afin de donner la lumière électrique

Les exposants qui le préfèrent pourront s'installer en plein air et y obtenir l'espace nécessaire.

### Département des Machines.

Dans ce département on ne paie pas l'espace voulu.

Toute machine en mouvement, excepté celle qui est portative, doit être exhibée dans le bâtiment des machines. Il est très désirable que les machines exhibées soient constamment en opération sur leur travail régulier.

Pour cette fin on fournira tout l'espace et le pouvoir moteur nécessaires. L'engin principal distribuant la force motrice fonctionnera depuis l'ouverture jusqu'à la clôture de l'exposition. Les exposants doivent fournir des poulies folles, et vue l'impossibilité de dé ranger ou de désarticuler les arbres-de-couche, les poulies dont on se servira devront être faites en deux moitiés, soigneusement tournées et équilibrées, et porter le nom du propriétaire visiblement marqué sur le bord. L'exposant devra aussi fournir ses contre-arbres, ses supports et ses courroies de transmission.

*Ici on a installé deux arbres-de-couche dont le diamètre, mesure précise, est de 3 pouces. La vitesse de chaque arbre est de 190 tours par minute. Aucune poulie de plus de trois pieds de diamètre ne peut s'adapter au principal arbre-de-couche dans le bâtiment des machines.*

Les exposants qui exigeraient une plus grande vitesse devront se pourvoir de contre-arbres. Les engins et bouilloires sont pourvus de toutes les améliorations et serviront de moyen d'instruction à ceux qui s'intéressent aux machineries. Les 2 engins réunis forment 225 forces de chevaux.

Autant que praticable les exposants sont sérieusement priés de démontrer leurs procédés actuels de fabrication, de manière à permettre au public d'étudier et d'apprécier les divers changements qui s'opèrent dans le cours de la production d'un article, et ceci attire beaucoup plus l'attention que le simple étalage d'objets complets. Les procédés de fabrication, dans toute leur simplicité, sont toujours un sujet attrayant et intéressant.

Le bâtiment des machines, les engins à vapeur et les machines en mouvement seront sous la surveillance spéciale d'un surintendant, dont les ordres devront être strictement exécutés.

Parades.

Force motrice.

Espace en plein air

Force motrice.

Poulies.

Arbres-de-couche.

Pouvoir.

Procédés de fabrication.

Surintendant.

## Ouvrages de Dames et d'Enfants.

Tous les articles dans cette classe devront être le produit du travail de l'exposant. Les charges pour exposer seront de \$1.00 pour plus de cinq entrées et 50c pour cinq entrées ou moins.

Pour plus amples informations voir page 56.

### Païement des Prix.

**Païement.** Les personnes ayant droit au païement de leurs primes sont priées de s'adresser au Secrétaire, qui leur *remettra une traite* sur le trésorier pour le montant de la prime. Ces traites devront être endossées, étant *payables à ordre* et non *au porteur*, et seront payées en espèces ou par chèques.

**Temps de païement.** Le trésorier sera prêt à payer les primes aux exposants, vendredi le 8 septembre.

**Temps limité.** Toute personne obtenant une prime en fera la demande au secrétaire le ou avant le 30 novembre 1893, autrement elle sera considérée y avoir renoncé.

Les exposants éloignés, ayant obtenu un prix, sont priés de faire la demande de païement avant de quitter Montréal, ou de laisser un ordre écrit à une personne chargée de le recevoir, et en même temps ils devront indiquer la classe et l'article pour lequel un prix aura été accordé.

### Informations.

**Informations.** Toutes communications ou informations concernant l'exposition, devront être adressées au secrétaire-gérant, S. C. Stevenson, 76 rue St. Gabriel, Montréal. Pendant l'exposition on pourra s'adresser aux différents surintendants pour toute information requise. Tout officier auquel on s'adressera, pourra donner l'information demandée ou référer le demandeur à un employé spécial qui lui donnera satisfaction. On reconnaîtra les officiers par les insignes qu'ils porteront.

**prix.** Si vos voisins expriment le désir de se procurer une copie de la liste des prix, veuillez de suite envoyer leur adresse sur une carte-poste, et leur désir sera promptement satisfait.

### La Presse,

**La presse.** Un local sera préparé pour la réception des membres de la presse, et toutes les informations nécessaires leur seront promptement données.

Les Editeurs et *reporters* actuellement au service des journaux, et dument accrédités par les Journaux qu'ils représentent recevront des cartes d'admission, et leurs noms et résidences seront enrégistrés pour référence.

### Situations. Comment se rendre au Terrain, Accommodation.

Le terrain est très joliment situé sur l'avenue Mont-Royal, dans la partie nord-est de la cité, d'où on commande une superbe vue de Montréal, de la rivière St. Laurent, du Parc Mont-Royal et de toute la magnifique campagne environnante. Les visiteurs qui voudraient monter sur la montagne peuvent le faire au moyen de l'ascenseur du parc.

**Bonne marche.** L'exposition est facile d'accès, étant situé à une distance de la ville qui forme une agréable marche à faire. Ou peut aussi s'y rendre

en quelques minutes par les tramways, les omnibus, les cabriolets et les voitures de louage. Des nouvelles lignes de tramways ont été construites, et les moyens de transport de la cité ont été considérablement augmentés.

Les visiteurs peuvent être certains de trouver sur le terrain de l'exposition toutes les commodités et le confort nécessaires.

On trouvera sur le terrain des grands restaurants et des salles de lunch exploités par des restaurateurs expérimentés, sous la surveillance des directeurs, qui verront à ce que les mets et les rafraîchissements fournis pendant l'exhibition, soient de qualité supérieure et à des prix raisonnables. **Rafraîchissements.**

Des cabinets de toilette et un dépôt pour le bagage, les petits sacs, paletots, &c., dont la garde sera confiée à des personnes de confiance, seront convenablement installés pour la plus grande commodité des visiteurs. **Commodités.**

Les hôtels de la cité, amplement suffisants pour la circonstance, n'élèveront pas leurs prix réguliers; et les autorités civiles, conjointement avec les officiers de la compagnie, travailleront à garantir la sûreté aux étrangers et à rendre leur séjour ici agréable.

### Silo.

Un *Silo* sera construit sur le terrain, et les procédés pour la préparation de l'ensilage seront démontrés au moyen des machines les plus récentes et les plus perfectionnées. **Silo.**

Une personne compétente sera présente pour expliquer les procédés de fabrication et démontrer le fonctionnement des machines.

Le *Silo* sera sous l'administration de l'Association d'Ensilage de la Province de Québec.

### Laiterie en Opération.

Un des traits les plus saillants de l'exposition sera une *laiterie en opération*, dans laquelle on verra l'outillage le plus nouveau et le plus amélioré, avec explication et démonstration de ses divers usages. **Laiterie en opération.**

Ce Département sera sous le contrôle de L'Association Laitière de la Province de Québec.

### Exposition Horticole.

Des arrangements ont été faits avec la Société d'Horticulture de Montréal et l'Association des Jardiniers Fruitières de la Province de Québec dans le but de faire un Grand et Magnifique étalage de fleurs et de fruits, qui sans aucun doute sera une attraction des plus attrayantes de l'Exposition.

### Vaisseaux de Guerre.

Une réponse favorable a été reçue du Ministre de la Marine disant qu'il est bien probable que des **vaisseaux de la Marine Royale** seront dans le port durant l'Exposition.

### Encan de Chevaux.

Un encan sera tenu sur le terrain Vendredi le 8 Septembre sous la direction de M. H. J. Ashman, encanteur de Montréal, qui a bien voulu offrir une magnifique coupe en argent pour la meilleure paire de chevaux de carrosse appareillées (hongres ou juments).

# ATTRACTIONS SPECIALES.

---

LE JOUR D'OUVERTURE

LUNDI, 4 SEPTEMBRE

AURA LIEU LA CÉLÉBRATION

## FETE DU TRAVAIL

Par les *Organisations Ouvrières* en rapport avec le *Conseil Central des Métiers et du Travail.*

**Ce jour sera aussi FETE CIVIQUE.**

---

La Convention de l'*Association des Ingénieurs Stationnaires du Canada* sera tenue en cette ville durant le temps de l'Exposition.

---

Parmi les nombreuses attractions pourvues, il y aura un Grand Spectacle Pyrotechnique.

**“ L'Incendie de Moscou.”**

---

UN PRIX SPECIAL

— D'UNE —

**MEDAILLE EN OR,**

*Présentée par MM. BRUNEAU, CURRIE & CIE., de Montréal.*

Devant être décernée à l'*Exposant appartenant à la Province de Québec* qui remportera le plus grand nombre de prix dans les Départements d'Agriculture et des Animaux.

EXPOSITION  
PROVINCIALE  
Agricole et Industrielle.

OUVERTE A L'UNIVERS.

LISTE DES PRIX.

DEPARTEMENT DES ANIMAUX.

Réception des Entrées jusqu'à Lundi 28 Aout, 1893.

- CHEVAUX -



COMITÉ EXECUTIF.—S. J. Doran, Président, MM. H. Prevost, T. A. Trenholme, R. Auzias-Turenne.

COMITÉ GENERAL.—S. J. Doran, Ecr., Président; MM. A. J. Dawes, Colin McArthur, J. Barsalou, A. L. Williams, J. A. L. Strathy, J. A. Somerville, Colin Campbell, Dr. Wardle, V. S., Avila Legault, Dr. Robb, V. S., Andrew Bon, S. Osborne, Hugh Paton, Armand Prévost, John Crawford, R. Ness.

SURINTENDANTS—MM. W. MCGIBBON et W. V. HENDERSON.

Prix d'Entree, \$1.00 par tete. Stalles fournies Gratuitement.

Tous les chevaux devront être rendus sur le terrain Lundi, le 4 Septembre à 9 heures a.m.

Les juges commenceront leurs fonctions dans toutes les classes, Lundi, le 4 Septembre.

A l'ouverture de l'exposition le comité distribuera les règlements spéciaux réglissant la montre des chevaux dans les enclos, et tous les exposants seront tenus de se conformer à ces règlements.

Pour les chevaux pur-sang et les chevaux de race, l'âge datera du 1<sup>er</sup> janvier 1893, pour les autres du 1<sup>er</sup> Mai.

Les stalles ne seront pas distribués avant l'arrivée des chevaux sur le terrain.

Les stalles devront être nettoyées avant sept heures du matin, afin de permettre l'enlèvement du détritux avant l'arrivée des visiteurs. Les stalles doivent être ouvertes de 9 am. à 6 p.m.

Tous les animaux concourant devront être entrés au nom du propriétaire *de bonne foi*, ou de son agent dûment autorisé, et en cas de doute, les juges pourront exiger une déclaration sous serment établissant la propriété de l'exposant.

En faisant les entrées, on devra mentionner le nom et l'adresse, tout au long, du propriétaire, le nom de l'animal (s'il en porte un) et son âge.

Dans la classe des pur-sang, des chevaux de race, Clydes, Percherons, chevaux de Trait Français, chevaux de Fiacre, et chevaux Anglais "Shires," la généalogie complète correctement certifiée, (*pedigree*) devra accompagner l'inscription, ou faire mention sur la formule d'entrée du numéro d'enregistrement dans le *Stud Book*. Nul animal ne sera admis à concourir comme pur-sang sans avoir un *pedigree* en règle.

Nul cheval ne sera admis à concourir dans plus d'une classe ou section, excepté pour la médaille accordé au meilleur cheval ou jument de tout âge dans sa classe.

Aucun prix ne sera accordé à un cheval qui ne sera pas sain, à l'exception des classes 4 et 20 et des étalons et des juments poulinières, dont les infirmités causées par des accidents ne seraient pas de nature à affecter leur utilité.

Les chevaux devront être montrés sans couverture, et de la manière permise ou requise par les juges ; et si les concurrents refusent de se soumettre aux ordres des juges, les animaux seront mis hors de concours ; mais les exposants auront le privilège de montrer leurs chevaux harnachés, bridés ou sellés, suivant leur désir.

Les juges commenceront leurs fonctions le jour indiqué pour chaque classe mais ils pourront, à la discrétion du comité pour les chevaux, continuer leurs travaux pendant les jours consécutifs.

*Tous les chevaux qui concourront dans ce département pour un prix, devront être amenés pour l'inspection des juges, ou pour parades, toutes les fois que l'ordre en sera donné par l'officier nommé pour cet objet.*

Tout exposant ou son employé qui ne se conformerait pas à ces règles ou aux règlements de la compagnie, encourrerait la confiscation des prix qu'il aura mérités.

Les exposants, qui le désireraient, pourront retirer leurs chevaux tous les soirs, en déposant \$10.00 entre les mains du Surintendant, comme garantie que l'animal sera présent le lendemain. Ce dépôt sera confisqué au profit de la Compagnie si tel cheval n'est pas ramené à l'exposition et si le permis n'est pas renouvelé à 10 heures le matin suivant.

Les exposants s'ils en sont requis, devront produire un certificat d'une pesée publique, donnant le poids du cheval exposé, en aucun temps durant l'Exposition.

Voir aussi les règlements généraux au commencement de la liste des prix, page VI

## Classe 1—Pur-Sang Anglais.

Examinés par le Jury, Lundi le 4 Septembre. 1893.

SEC.	1er.	2e	3e
1. Etalon de 4 ans et plus, le plus propre à améliorer la race chevaline au Canada.....	\$25	\$15	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	15	10	6
3. Etalon de 2 ans.....	10	6	4
4. Etalon (poulin) de 1 an.....	8	5	3
5. Etalon de tout âge.....	Médaille		
6. Cheval hongre ou jument de 4 ans et plus.....	13	7	5
7. Pouliche de 3 ans.....	10	6	4
8. Pouliche de 2 ans.....	8	5	3
9. Pouliche ou poulin hongre de 1 an.....	8	5	3
10. Jument Poulinière avec son poulin.....	25	15	8
11. Poulain de 1893.....	8	5	3
12. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		

## Classe 2—Chevaux Routiers.

SEC.	1er.	2e	3e
1. Etalon de 4 ans et plus, pas moins de 15½ mains de hauteur.....	\$20	\$10	\$5
2. Etalon de 3 ans.....	15	8	5
3. Etalon de 2 ans.....	13	6	4
4. Etalon de 1 an.....	10	6	4
5. Etalon de tout âge.....	Médaille		
6. Cheval hongre de 3 ans.....	12	8	5
7. Pouliche de 3 ans.....	10	7	4
8. Poulain hongre de 2 ans.....	10	7	4
9. Pouliche de 2 ans.....	8	5	3
10. Pouliche ou Poulain hongre de 1 an.....	8	5	3
11. Jument Poulinière avec son poulin.....	25	15	8
12. Poulain de 1893.....	8	5	3
13. Paire de chevaux appareillés (hongres ou juments) sous harnais, 15½ mains et plus.....	25	15	10
14. Un cheval (hongre ou jument) sous harnais, 16 mains et plus.....	20	12	8
15. Meilleure jument ou hongre de tout âge.....	Médaille		

En entrant pour cette classe, où la hauteur est spécifiée, les exposants devront être particuliers à ce que leurs chevaux soient entrés dans la bonne section.

## Classe 3—Chevaux de Carrosses.

SEC.	1er	2e	3e
1. Etalon de 4 ans et plus, 16½ mains et audessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Etalon de 3 ans.....	20	10	6
3. Etalon de 2 ans.....	15	8	5
4. Etalon de 1 an.....	12	7	5
5. Etalon de tout âge.....	Médaille		
6. Paire de chevaux de carrosse appareillés (hongres ou juments) 15½ mains et au-dessus.....	25	15	10
7. Paire de chevaux légers de louage appareillés, pour carrosse (hongres ou juments) d'au moins 15 mains et au-dessus de 15½ mains.....	25	15	10
8. Cheval hongre de 3 ans.....	18	10	7
9. Pouliche de 3 ans.....	18	10	7
10. Poulain hongre de 2 ans.....	14	8	5
11. Pouliche de 2 ans.....	14	8	5
12. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	5
13. Poulain de 1893.....	10	6	4

SEC.	1er.	2e.	3e.
14. Un cheval de carrosse (hongre ou jument), sous harnais, de pas moins de 15½ mains.....	20	15	10
15. Un cheval de carrosse (hongre ou jument), sous harnais, de 15 à 15½ mains.....	20	15	10
16. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		
17. Prix spécial, d'une magnifique Coupe en argent, pour la meilleure paire de chevaux de carrosse, présentée par M. H. J. Ashman.			

#### Classe 4—Chevaux de Chasse et de Selle.

SEC.	1er	2e	3e
1. Cheval de Selle (hongre ou jument).....	\$25	\$15	\$10
2. Cheval de chasse (portant 210 livres) poids lourds.....	2'	15	10
3. Cheval de chasse (portant 154 livres) poids légers.....	25	15	10
4. Cheval de selle pour dames, monté par une dame.....	25	15	10
5. Meilleur cheval de selle, de chasse ou pour dames.....	Médaille		

#### Classe 5—Chevaux de Trait (au-dessous de 1350 lbs).

SEC.	1er	2e	3e
1. Cheval hongre ou jument de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Poulain hongre ou pouliche de trois ans.....	15	10	7
3. Poulain hongre ou pouliche de 2 ans.....	14	9	6
4. Poulain hongre ou pouliche de 1 an.....	12	8	4
5. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	15	10
6. Meilleur attelage de chevaux (hongres ou juments) sous harnais.....	20	15	10
7. Meilleure jument ou hongre de tout âge.....	Médaille		

#### Classe 6.—Chevaux de Gros Trait (pesant 1350 lbs. et au-dessus).

En dehors de chevaux pur sang.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de Gros Trait de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	15	10	6
3. Etalon de 2 ans.....	10	6	4
4. Etalon de gros trait de tout âge.....	Médaille.		
5. Pouliche de 3 ans.....	10	7	5
6. Pouliche de 2 ans.....	8	5	3
7. Paire de chevaux hongres ou juments.....	20	15	10
8. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	15	10
9. Meilleure jument ou cheval hongre sous harnais, (ouvert à tous les chevaux de gros trait).....	12	8	6

#### Classe 7.—Chevaux de Trait Français.

Importés ou provenant de Stock importé; enregistrés dans le *Boulonnais Stud Book*, ou *Nivernais*, ou le *Stud Book de La Société des Agriculteurs de France*.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Etalon de tout âge.....	\$20	\$12	\$8
2. Pouliche de 3 ans.....	15	10	7
3. Pouliche de 2 ans.....	14	9	6
4. Poulain hongre ou pouliche de 1 an.....	12	8	4
5. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	20	12	8
6. Poulain de 1893.....	10	6	4
7. Meilleur attelage (chevaux hongres ou juments) sous harnais.....	20	12	8
8. Meilleure jument ou hongre de tout âge.....	Médaille..		

### Classe 8.—Clydes (Importés ou Elevés en Canada).

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$12	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	20	15	10	5
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7	3
4. Etalon de 1 an.....	12	8	5	2
5. Etalon de tout âge.....	Médaille.			
6. Pouliche de 3 ans.....	15	10	5	2
7. Pouliche de 2 ans.....	14	8	4	2
8. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	7	3	2
9. Jument poulinière avec son poulain de même race...	25	15	10	5
10. Poulain de 1893.....	10	7	3	2
11. Paire de Clydes (hongres ou juments).....	25	15	10	8
12. Meilleure Jument de tout âge.....	Médaille			
13. Meilleur étalon Clyde, de tout âge, élevé en Canada, et enregistré dans le <i>Clydesdale Stud Book of Canada</i> .....	25	15	10	
14. Jument avec deux poulains, étant de bonne foi la propriété de l'exposant.....	Médaille			

### Classe 9—Percherons (Importés ou Elevés en Canada).

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Etalon de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$12	\$8
2. Etalon de 3 ans.....	20	15	10	5
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	7	3
4. Etalon de 1 an.....	12	8	5	2
5. Etalon de tout âge.....	Médaille			
6. Pouliche de 3 ans.....	15	10	5	2
7. Pouliche de 2 ans.....	14	9	4	2
8. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	4	2
9. Jument poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10	5
10. Poulain de 1893.....	10	7		2
11. Paire de chevaux Percherons (hongres ou juments)...	25	15	10	8
12. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille			
13. Meilleur étalon Percheron de tout âge, élevé en Canada et enregistré dans le " <i>Percheron Stud Book of Canada</i> ".....	25	15	10	
14. Jument avec deux poulains, le tout devant être de bonne foi la propriété de l'exposant.....	Médaille.			

### Classe 10—Prix spécial pour Etalon Percheron.

Présenté par le *Percheron Stud Book of Canada*.

Sec.	1er.
1. Prix Champion pour le meilleur étalon Percheron de tout âge, importé ou élevé en Canada et enregistré dans le <i>Percheron Stud Book of Canada</i> .....	\$25

### Prix Spéciaux offerts par le Haras National.

1. Meilleur poulain ou pouliche de 2 ans, la progéniture d'un Etalon Percheron du Haras.....	10
2. Meilleur poulain ou pouliche de 2 ans, la progéniture d'un étalon Clyde du Haras.....	10
3. Meilleur poulain ou pouliche de 2 ans, la progéniture d'un Etalon de Carrosse Français du Haras.....	10

Le Haras National va exposer, mais n'entrera pas en concurrence dans la classe des Percherons, Clydesdales ou chevaux de Carrosses.

### Classe 11.—Chevaux Canadiens

*Devant être entrés dans le Stud Book Canadien.*

Sec.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et au dessus.....	\$25	\$20	\$15
2.	Etalon de 3 ans .....	20	15	10
3.	Etalon de 2 ans .....	15	8	6
4.	Etalon de 1 an.....	12	8	5
5.	Pouliche de 3 ans.....	20	10	7
6.	Pouliche de 2 ans.....	14	9	5
7.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	5
8.	Jument poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10
9.	Poulain de 1893.....	10	7	5
10.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille.		

Cette classe comprend cette race rustique de chevaux, autrefois connu sous le nom de "Chevaux Canadiens," dont les principaux traits sont une tête arabe, une longue crinière, bonne action des genoux, quartiers arrondis, et généralement d'une constitution robuste, et descendant des premières importations de la Bretagne et de la Normandie.

### Classe 12.—Chevaux Anglais Shires.

Sec.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et au-dessus .....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 3 ans.....	20	15	10
3.	Etalon de 2 ans.....	18	10	7
4.	Etalon de 1 an.....	12	8	5
5.	Etalon de tout âge.....	Médaille.		
6.	Pouliche de 3 ans.....	20	10	7
7.	Pouliche de 2 ans.....	14	9	5
8.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	5
9.	Jument Poulinière avec son poulain de même race.....	25	15	10
10.	Poulain de 1893.....	10	7	5
11.	Paire de chevaux anglais Shires (hongres ou juments).....	25	15	10
12.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		

### Classe 13—Suffolk Punch, (Importés ou provenant de Stock Importé).

Sec.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 3 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 2 ans.....	20	12	8
3.	Etalon de 1 an .....	12	10	6
4.	Etalon de tout âge.....	Médaille		
5.	Jument de 5 ans et au dessus .....	25	15	10
6.	Pouliche de 2 ans.....	14	9	5
7.	Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	5
8.	Jument poulinière avec son poulain.....	25	15	10
9.	Poulain de 1893.....	10	7	5
10.	Attelage appareillé (hongres ou juments), sous harnais.....	25	15	10
11.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		

### Classe 14—Chevaux Types de Race Spéciale—Trotteurs

Sec.		1er.	2e.	3e.
1.	Etalon de 4 ans et au-dessus .....	\$25	\$15	\$10
2.	Etalon de 3 ans .....	15	10	6
3.	Etalon de 2 ans.....	12	8	5
4.	Jument ou cheval hongre de 4 ans et au-dessus.....	15	9	5
5.	Pouliche de 3 ans.....	10	6	4
6.	Pouliche de 2 ans.....	8	6	4
7.	Pouliche ou poulain de 1 an.....	8	6	4
8.	Jument poulinière et son poulain.....	25	15	10
9.	Poulain de 1893.....	8	6	3
10.	Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		

## Classe 15—Chevaux de Fiacre

SEC.	1er	2e	3e
1. Etalon de 4 ans et plus, 16½ mains et au dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Etalon de 3 ans.....	20	10	6
3. Etalon de 2 ans.....	15	10	5
4. Etalon de 1 an.....	12	8	4
5. Etalon de tout âge.....	Médaille		
6. Cheval hongre de 3 ans.....	15	10	7
7. Pouliche de 3 ans.....	15	10	7
8. Poulain hongre de 2 ans.....	14	9	5
9. Pouliche de 2 ans.....	14	9	5
10. Pouliche ou poulain hongre de 1 an.....	12	8	5
11. Poulain de 1893.....	10	7	4
12. Meilleure jument de tout âge.....	Médaille		

## Classe 16—Chevaux de Dog Cart et Cobs.

SEC.	1er	2e	3e
1. Cheval de dog cart, dressé, belle action, (hongre ou jument) 4 ans et au-dessus, pas moins de 15½ mains, sous harnais.....	\$20	\$15	\$10
2. Cheval Cob, sous harnais (hongre ou jument), 4 ans, de pas moins de 14 mains, et n'excédant pas 15 mains, charpente solide, bien dressé, et d'une action élégante.....	20	15	10
3. Paire de Cobs.....	20	15	10

## Classe 17—Poneys.

SEC.	1er	2e
1. Meilleur Etalon (Shetland) de tout âge.....	\$6	\$4
2. Meilleure jument poulinière Shetland, de tout âge, avec son poulain.....	6	4
3. Meilleur Etalon Welch ou Irish de tout âge.....	6	4
4. Meilleure jument poulinière Welch ou Irish, de tout âge, avec son poulain.....	6	4
5. Meilleur Shetland poney sous harnais, (jument, étalon ou hongre) conduit par une fille ou un garçon de 14 ans et au-dessous.....	6	4
6. Poney, Welch ou Irish sous harnais, (jument, étalon ou hongre) conduit par une fille ou un garçon de 14 ans et au-dessous.....	6	4
7. Meilleur poney sous harnais 13 à 14 mains.....	6	4
8. Meilleur poney Shetland avec son cavalier.....	6	4
Dans les sections 8 et 9 les poneys doivent être bien dressés et d'une action élégante.		
9. Paire de poneys sous harnais au-dessus de 13½ mains et n'excédant pas 14½ mains.....	8	6

## Classe 18.—Chevaux Attelés en Flèche (Tandom.)

SEC.	1er	2e
1. Meilleurs chevaux en flèche et meilleur équipage, appartenant à l'exposant, bien dressés et dextérité dans le maniement, etc.....	20	10

## Classe 19—Courses aux Anes.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Course aux ânes, entrée gratuite. Les ânes seront groupés en classe, suivant leur grandeur le jour de la course. Un tour de la piste, meilleures courses, deux dans trois.....	\$10	\$6	\$4

*Ce concours aura lieu Jeudi, 7 septembre, dans l'après-midi.*

**PRIX SPECIAUX POUR LES CHEVAUX DE CHASSE.**

**Classe 19a—Concours :—Equitation, haute école.**

Mercredi, 8 Septembre, entre 2 et 4 heures p.m.

Le concours commencera par un saut de quatre pieds de hauteur et ne dépassera pas une hauteur de six pieds.

Les juges en donnant leur décision considéreront spécialement la manière dont les chevaux prendront leurs sauts.

**— Règles —**

1o. La première épreuve se fera avec une barrière de quatre pieds de hauteur. Cette barrière sera haussée de quatre pouces, à chaque reprise, jusqu'à ce que le maximum de la hauteur ait été atteint.

2o. La moyenne du poids que chaque cheval devra porter sera de 130 lbs.

3o. Chaque cheval aura droit à quatre reprises.

4o. Faire tomber la barre d'en haut de la barrière, ou faire une chute, sera compter contre un cheval, comme s'il refusait de prendre le saut.

1er.	2e.	3e.
\$50	\$25	\$10

Le cheval qui remportera le premier prix ne sera pas permis de concourir de nouveau.

Le temps de répit entre les sauts sera laissé à la discrétion des juges.

**PROGRAMME SPECIAL DES COURSES.**

**No 1.—Course (Flat Race) pour Chevaux de Louage.**

	1er.	2e.	3e.
Pour les chevaux la propriété de <i>bonne-foi</i> des cochers de place de Montréal, et qui n'ont pas partis dans aucune course depuis le 1er Sept, 1892, 3 fois le tour de la piste, catch weights.....	\$25	\$15	\$5

*Entrée gratuite.*

**No 2.—Course de Haies ouverte à tous.**

	1er.	2e.	3e.
Quatre fois le tour de la piste, pardessus quatre linies.....	75	25	10

*Entrée \$5.*

**No 3.—Course (Flat Race) pour chevaux de Cultivateurs.**

	1er.	2e.	3e.
Pour chevaux la propriété de cultivateurs dont l'unique occupation est l'Agriculture, 4 fois le tour de la piste....	75	25	10

*Entrée \$5.*

**No 4.—Course de Haies, pour chevaux de Cultivateurs.**

	1er.	2e.	3e.
Pour chevaux la propriété de Cultivateurs dont l'unique occupation est l'Agriculture, 4 fois le tour de la piste, pardessus huit haies de 3 pieds et six pouces de haut.....	75	25	10

*Entrée \$5.*

**No 5.—Course (Flat Race) ouverte à tous.**

	1er.	2e.	3e.
Quatre fois le tour de la piste.....	65	25	10

*Entrée \$5.*

**CONDITIONS.**

Les courses Nos. 2, 3, 4 et 5, se feront d'après les règlements de l'Association du Jockey Club.

Sept lbs. seront allouées pour les cavaliers (Gentlemen Riders).

Quatre chevaux, appartenant à différents propriétaires, devront partir, sans cela il n'y aura pas de course.

Les cavaliers devront porter le costume réglementaire des Jockeys.

La décision des juges sera finale.

La compagnie d'Exposition ne sera responsable pour aucun accident d'aucune sorte soit aux cavaliers ou à leurs chevaux

Il n'y aura qu'une course par jour. Les dates des courses seront annoncées dans le programme des Divertissements Spéciaux, qui devra paraître deux semaines avant l'ouverture de l'Exposition.

**No 6.—Course de Poneys.**

Une fois le tour de la piste, 13 mains et au-dessous.....	1er.	2e.
	6	4

*Entrée gratuite.*

**No 7.—Course de Poneys, ouverte à tous.**

Une fois le tour de la piste, 14 mains et au-dessous.....	1er.	2e.
	6	4

*Entrée gratuite.*



**Especie Bovine.**



Comité.—T. A. Trenholme, Ecr., Président; MM. W. Ewing, N. Lachapelle, J. Drummond, A. Rocheleau, Hon. John McIntosh, S. A. Fisher, H. Bourassa, John Crowe, S. Lesage, D. McLachlan, C. T. Viau, Hugh Allan, T. Irving, Jos. Beaubien, R. Blekerdike, J. Deary, E. W. Judah, O. Dagenals, A. Hislop, A. E. Garth, A. J. Dawes.

SURINTENDANT :—M. GEO. BUCHANAN.

*Prix d'entrée 50c. par tête. Stalles fournis gratuitement.*

**Les entrées se fermeront Lundi, le 28 Aout.**

Les juges commenceront leurs fonctions Lundi 4 septembre, à 2 heures p.m.

Toutes les bêtes à cornes devront être rendues sur le terrain Lundi, le 4 Sept., 1893, à 9 a.m.

L'âge des animaux est calculé du 1er Septembre de chaque année.

En faisant l'entrée il faudra donner le nom du propriétaire et son adresse tout au long, l'âge de l'animal et une généalogie (*pedigree*) complète et rect accompagner la demande d'entrée.

Les vaches devront être pleines ou donnant du lait au temps de l'Exposition.

Dans la classe des Durhams, les animaux devront être enrégistrés dans le *Dominion Short Horn Herd Book*, et dans la classe des Ayrshires ils devront être enrégistrés dans le "Canadian" ou "Dominion Herd Records." Dans les autres classes de pur sang, l'exposant, s'il en est requis, devra au temps de l'exposition, produire un *pedigree*, et les animaux devront être enrégistrés dans un *Herd Book*.

Les vaches exhibées comme laitières devront être traitées à sec pas plus tôt que 7 heures du soir le jour qui précèdera l'examen du jury. Le surintendant veillera à la mise en force de cette condition.

Nul animal ne pourra concourir dans plus d'une classe ou section, excepté pour le meilleur mâle ou femelle ou pour concours de troupeaux. Tous les animaux, seront exhibés dans des encintes circulaires, et les exposants devront se tenir prêts à les y conduire quand ils seront appelés par le Surintendant.

Il ne sera pas accordé plus d'un prix dans une section dans laquelle il n'y aura qu'un seul concurrent.

Les directeurs, quand ils le jugeront convenable, auront le droit d'augmenter le nombre des primes dans une section dans laquelle il y aura un nombre extra de concurrents d'aucune race.

Des prix spéciaux seront peut-être accordés pour des races spéciales qui ne sont pas mentionnées dans cette liste, mais qui seront exposées.

Voir les règlements généraux au commencement de la liste des prix.

**Classe 20—Durhams ou Courtes-Cornes.**

*Seront jugés Lundi, le 4 Septembre à 2 heures p.m.*

SEC.	1er.	2c.	3c.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus .....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans et au-dessous de 3 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	5
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille		
6. Femelle de 4 ans et au dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 Mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille		

**Classe 21—Herefords.**

*Seront jugés Lundi, le 4 Septembre à 2 heures p.m.*

SEC.	1er.	2c.	3c.
1. Mâle de 3 ans et au dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	5
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille		
6. Femelle de 4 ans et plus.....	25	15	10

Sec.	1er.	2e.	3e.
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, la propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille		

### Classe 22.—Polled Angus, ou Aberdeens.

*Seront jugés, Lundi le 4 Septembre à 2 heures p.m.*

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2. Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3. Mâle de 1 an.....	15	10	5
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5. Mâle de tout âge.....	Médaille		
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9. Génisse de 1 an.....	10	7	5
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
12. Femelle de tout âge.....	Médaille		

### Classe 23.—Galloways.

*Seront jugés, Lundi le 4 Septembre à 2 heures p. m.*

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$10
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
4. Mâle de tout âge.....	Médaille		
5. Femelle de 4 ans et au dessus.....	25	15	10
6. Femelle de 3 ans.....	20	12	8
7. Génisse de 2 ans.....	18	10	5
8. Génisse de 1 an.....	10	7	5
9. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
10. Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	30	20	15
11. Femelle de tout âge.....	Médaille		

### Classe 24.—Ayrshires.

*Seront jugés, Lundi le 4 Septembre à 2 heures p. m.*

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.	5e.	6e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$25	\$20	\$15	\$10	\$7
2. Mâle de 2 ans.....	25	20	15	10	5	
3. Mâle de 1 an.....	15	12	10	7	5	
4. Veau au-dessous de 1 an.....	10	8	6	4	2	
5. Mâle de tout âge.....	Médaille					
6. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	30	25	20	15	10	5
7. Femelle de 3 ans.....	20	15	10	8	5	

SEC.		1er.	2e.	3e.	4e.	5e.
8.	Génisse de 2 ans.....	15	12	10	7	5
9.	Génisse de 1 an.....	10	8	6	4	2
10.	Génisse au-dessous de 1 an et au-dessus de 6 mois....	8	6	5	3	2
11.	Génisse au-dessous de 6 mois.....	5	4	3	2	
12.	Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles propriété de l'exposant.....	Médaille et 30	25	20	15	10
13.	Femelle de tout âge.....		Médaille			5

**Classe 25.—Jerseys ou Alderneys.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2.	Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
4.	Veau au dessous de 1 an.....	10	7	5
5.	Mâle de tout âge.....		Médaille	
6.	Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7.	Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8.	Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9.	Génisse de 1 an.....	10	7	5
10.	Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11.	Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	Médaille et 30	20	15
12.	Femelle de tout âge.....		Médaille	

**Classe 26—Guernseys.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle de 3 ans et au dessus.....	\$30	\$20	\$15
2.	Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
4.	Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5.	Mâle tout âge.....		Médaille	
6.	Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
7.	Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8.	Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9.	Génisse de 1 an.....	10	7	5
10.	Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11.	Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	Médaille et 30	20	15
12.	Femelle de tout âge.....		Médaille	

**Classe 27—Holsteins.**

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$30	\$20	\$15
2.	Mâle de 2 ans.....	25	15	10
3.	Mâle de 1 an.....	15	10	5
4.	Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
5.	Mâle de tout âge.....		Médaille	
6.	Femelle de 4 ans et au dessus.....	25	15	10
7.	Femelle de 3 ans.....	20	12	8
8.	Génisse de 2 ans.....	15	10	5
9.	Génisse de 1 an.....	10	7	5
10.	Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
11.	Troupeau, composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant.....	Médaille et 30	20	15
12.	Femelle de tout âge.....		Médaille	

SEC.  
1. E  
2. E  
3. C  
4. C  
5. C  
6. C

SEC.  
1. E  
2. E  
3. E  
4. V  
5. G  
6. F

7. M  
8. M

SEC.  
crita  
J. A.  
dans

SEC.  
1. M  
2. M  
3. M  
4. V  
5. M  
6. F  
7. F  
3. C  
9. C  
10. C  
11. C  
12. M

SEC.  
1. F  
2. P  
3. P

### Classe 28—Races Croisées pour Laiterie.

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Femelle croisée de 4 ans et au-dessus.....	\$25	\$20	\$15	\$10
2. Femelle de 3 ans.....	20	15	10	5
3. Génisse de 2 ans.....	10	8	6	4
4. Génisse de 1 an.....	8	6	4	2
5. Génisse au-dessous de 1 an.....	6	4	3	2
6. Quatre femelles âgées de plus de 1 an, propriété de l'exposant.....	20	15	10	5
7. Femelle de tout âge.....		Médaille		

### Classe 39—Bœuf Gras, de toutes races.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Bœuf ou bouvillon gras de 3 ans et au dessus.....	\$20	\$15	\$10
2. Bouvillon de 2 ans et au-dessous de 3 ans.....	15	10	5
3. Bouvillon de 1 an et au dessous de 2 ans.....	12	8	4
4. Vache ou génisse grasse de 4 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Génisse grasse au-dessous de 4 ans.....	10	7	3
6. Paire d'animaux gras de tout âge, dont aucun ne concoure dans une autre section.....	20	15	10
7. Meilleur animal de boucherie de tout âge et de tout sexe...	15	10	5
8. Meilleur 5 animaux de boucherie pour l'exportation, Médaille et 20		15	10

Les animaux entrés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme animaux gras.

### Classe 30—Race Canadienne.

Pour concourir dans cette classe de l'exposition, les animaux devront être inscrits dans le *Herd Book*, ouvert par le gouvernement provincial, et tenu par le Prof. J. A. Couture, de Québec, à qui devront être adressées les demandes d'inscription dans ce livre

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.
1. Mâle de 3 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 2 ans.....	20	12	8	5
3. Mâle de 1 an.....	15	10	5	3
4. Veau de 6 mois et au-dessus.....	10	7	5	2
5. Mâle de tout âge.....		Médaille		
6. Femelle de 4 ans et au dessus.....	25	15	10	5
7. Femelle de 3 ans.....	20	12	8	5
8. Génisse de 2 ans.....	15	10	6	3
9. Génisse de 1 an.....	15	10	5	2
10. Génisse au-dessous de 1 an.....	10	7	5	2
11. Génisse au dessous de 6 mois.....	5	4	2	1
12. Meilleur troupeau d'animaux canadiens composé de 1 mâle et 4 femelles de tout âge, propriété de l'exposant.....	25	15	10	5

### Classe 31.—Bœufs de travail.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Paire de Bœufs de travail sous Joug.....	\$15	\$10	\$5
2. Paire de Bœufs de travail de 3 ans sous Joug.....	15	10	5
3. Paire de Bœufs de travail de 2 ans sous Joug.....	15	10	5

Classe 32—Devons.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$25	\$15	\$10
2. Mâle de 1 an .....	15	10	5
3. Veau au-dessous de 1 an.....	10	7	5
4. Mâle de tout âge.....	Médaille		
5. Femelle de 4 ans et au-dessus.....	25	15	10
6. Femelle de 3 ans.....	18	12	8
7. Génisse de 2 ans.....	15	10	5
8. Génisse de 1 an.....	10	7	5
9. Génisse au-dessous de 1 an.....	8	6	4
10. Troupeau composé de 1 mâle et 4 femelles, propriété de l'exposant ...	25	20	15
11. Femelle de tout âge.....	Médaille		



Ma  
Joh

au  
qu  
sur

SEC  
1.  
2.  
3.  
4.  
5.  
6.  
7.  
8.

SEC  
1.  
2.  
3.  
4.  
5.  
6.  
7.  
8.

## Espece Ovine.



COMITÉ:—John Crowe, Ecr., Président; MM. Jos. Featherston, M. P., W. H. Masterman, Arthur R. Jenner†ust, Thos Irving, Mathias Moody, Jos. V. Gadbois, John Morrin, B. Beauchamp. M.P.P., A. Casgrain, P. B. Benoit,

**Les entrées seront positivement fermées, Lundi le 28 Août.**

*Prix d'entrée 25c. par tête. Etaux gratis.*

En faisant l'entrée il faudra donner le nom du propriétaire et son adresse tout au long, ainsi que l'âge de l'animal.

Les femelles de deux ans et au-dessus, devront avoir agnelé cette année.

S'il en est fait demande, les exposants devront faire une déclaration solennelle que les animaux sont de l'âge déclaré par eux.

Le numéro catalogué devra être placé sur l'animal et sur l'étal en arrivant sur le terrain.

Le prix d'entrée doit être payé sur tous les animaux occupant des étaux.

Tous les animaux devront être sur le terrain lundi le 4 septembre, à 9. a.m.

### Classe 33.—Cotswolds.

*Examen du Jury, Lundi, 4 Septembre 1893.*

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Cotswolds, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5
8. Troupeau de Cotswolds, 1 mâle, 2 femelles (élevés et étant la propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	10	7	

### Classe 34.—Leicesters.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Leicesters, 1 mâle, 2 femelles âgées et deux femelles de l'année.....	15	10	5
8. Troupeau de Leicesters, 1 mâle, 2 femelles (élevés et étant propriété d'un exposant de la Province de Québec).....	10	7	

2e. 3e.  
\$15 \$10  
10 5  
7 5  
Médaille  
15 10  
12 8  
10 5  
7 5  
6 4  
20 15  
Médaille

## Classe 36.—Lincolns.

SEC	1e.	2e.	3e.
1. M. de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Lincolns, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5

## Classe 37.—Shropshires.

SEC.	1er.	2e.	3e
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$15	\$10	\$5
2. Mâle de 1 an.....	15	10	5
3. Mâle de l'année.....	12	8	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	15	10	5
5. Deux femelles de 1 an.....	15	10	5
6. Deux femelles de l'année.....	12	8	4
7. Troupeau de Shropshires, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	15	10	5

## Classe 38.—Oxfords.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au-dessus.....	\$8	\$6	\$4
2. Mâle de 1 an.....	8	6	4
3. Mâle de l'année.....	7	5	3
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6	4
5. Deux femelles de 1 an.....	8	6	4
6. Deux femelles de l'année.....	7	5	3
7. Troupeau de Oxfords, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7	5

## PRIX SPECIAL POUR LES "OXFORD DOWNS".

8. Meilleur troupeau de *Oxford Downs*, de n'importe quel sexe, élevés et la propriété d'un exposant de la Province de Québec..... \$25

Ce prix est donné par l'*American Oxford Down Sheep Record Association*. Tous les animaux entrant en compétition pour ce prix devront être enregistrés dans l'*American Oxford Down Record*, et devront porter à l'oreille l'étiquette de l'A. O. D. R. A. et le certificat d'enregistrement sous le sceau de l'Association, au temps de l'Exposition.

## Classe 39.—Hampshire Downs.

SEC.	1sr.	2c.	3e.
1. Mâle de 2 ans et au dessus.....	\$8	\$6	\$4
2. Mâle de 1 an.....	8	6	4
3. Mâle de l'année.....	7	5	4
4. Deux femelles de 2 ans et au-dessus.....	8	6	4
5. Deux femelles de 1 an.....	8	6	3
6. Deux femelles de l'année.....	7	5	3
7. Troupeau de Hampshire Downs, 1 mâle, 2 femelles âgées et 2 femelles de l'année.....	10	7	5



En faisant l'entrée, il faut donner le nom et l'adresse au long du propriétaire, avec l'âge précise des animaux.

Tous les sujets de races Berkshire, Suffolk et Yorkshire améliorées, devront être enregistrés dans le *Canadian Swine Herd Book*.

Sur demande, les exposants devront faire une déclaration solennelle que leurs animaux sont de l'âge mentionné par eux. Le jury devra voir à ce que les animaux soient entrés dans leurs sections respectives.

Aucun animal ne sera admis à concourir dans une section autre que celle assignée à son âge.

### Classe 44—Berkshires Améliorés.

*Seront jugés Lundi le 4 Septembre.*

SEC.	1re.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans. . . . .	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans. . . . .	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois. . . . .	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois. . . . .	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans. . . . .	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans. . . . .	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois. . . . .	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois. . . . .	6	4	2
9. Meilleur mâle Berkshire amélioré et 2 femelles de tout âge. . . . .	12	8	

10. Prix spécial offert par l'American Berkshire Association, des dix premiers volumes du "American Berkshire Record" évalué à \$50, pour la meilleure femelle et sa portée, de pas mois de 5 cochons au-dessous de 6 mois, tous enregistrés, appartenant et exposé par une personne de la Province de Québec. Les règlements pour ce prix seront comme suit :

Que les animaux entrant dans ce concours soient enregistrés dans l'"American Berkshire Record" avant la date d'entrée à l'exposition et que les listes de telles entrées soient fournies au Secrétaire de cette Association à la clôture de l'Exposition.

### Classe 45—Suffolks.

SEC.	1re.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans. . . . .	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans. . . . .	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois. . . . .	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois. . . . .	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans. . . . .	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans. . . . .	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois. . . . .	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois. . . . .	6	4	2
9. Meilleur Mâle Suffolk amélioré et 2 femelles de tout âge. . . . .	12	8	

### Classe 46.—Tamworths.

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle de 1 an et au-dessus. . . . .	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessous de 1 an. . . . .	10	8	4
3. Femelle de 1 an et au-dessus. . . . .	8	6	3
4. Femelle au-dessous de 1 an. . . . .	6	4	2
5. Meilleur mâle Tamworth amélioré et 2 femelles de tout âge. . . . .	10	7	

Classe 47.—Poland Chinas.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	8	
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	6	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur Mâle Poland China amélioré et 2 femelles de tout âge	12	8	

Classe 48.—Chester Whites.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de deux ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur mâle Chester White amélioré et 2 femelles de tout âge.....	12	8	

Classe 49.—Yorkshires, Victorias, Jersey Reds et autres

Grandes Races.

Sec.	1er.	2e.	3e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	\$4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur mâle amélioré et 2 femelles de tout âge.....	12	8	

Classe 50.—Yorkshires améliorés.

Sec.	1er.	2e.	4e.
1. Mâle au-dessus de 2 ans.....	\$10	\$8	4
2. Mâle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	10	8	4
3. Mâle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	6	3
4. Mâle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
5. Femelle au-dessus de 2 ans.....	10	7	3
6. Femelle au-dessus de 1 an et au-dessous de 2 ans.....	8	4	2
7. Femelle au-dessus de 6 mois et au-dessous de 12 mois.....	8	4	2
8. Femelle au-dessous de 6 mois.....	6	4	2
9. Meilleur mâle Yorkshire amélioré et 2 femelles de tout âge.....	12	8	

## VOLAILLES.

COMITÉ:—H. Prevost, Ecr., (Président), M. M. T. Costen, G. A. Normandin,  
W. H. Ulley, A. Joyce, Dr. Brisson, J. H. Cayford, J. R. Lowden, J. R. Lumsden,  
M. Laforest, Thos. Hall, D. Seutens.

### Entrées positivement fermées le 28 Aout.

*Prix d'entrée 25 centins par tête.*

En faisant l'entrée il faut déclarer le numéro de la classe dans laquelle Poiseau doit être entré, comme volaille ou comme poulet.

Tout oiseau, exceptés les Games et les Bantams devra être exposé dans sa condition naturelle.

Sur chaque poulailler, cage ou spécimen on attachera la pancarte de la compagnie, sur laquelle seront indiqués le nombre et la variété de l'espèce; mais tant que le jury n'aura pas fait son rapport, il ne sera pas permis d'y afficher d'autre carte.

Excepté pour la classe de fantaisie, la Compagnie d'Exposition de Montréal fournira les cages, ainsi que la nourriture et la surveillance.

L'Exposition des volailles commencera Lundi, 4 Septembre, et toutes les volailles qui doivent concourir devront être en place sur le terrain avant 9 heures a. m. Lundi le 4 Septembre à défaut de quoi ils seront mis hors de concours.

Aucun oiseau sera admis dans la bâtisse, excepté ceux entrés pour l'exposition. Dans les sections pour toute autre variété, les oiseaux doivent être de pur sang.

### PRIMES REGULIERES D'EXPOSITION.

Volailles, Poulets, Dindes, Oies, Canards et Fantaisies.

Pour le meilleur coq.....	\$2	\$1	50c
Pour la meilleure poule.....	2	1	50
Pour le meilleur poulet.....	2	1	50
Pour la meilleure poulette.....	2	1	50
Cages d'Elevage.....	\$3	\$2	\$1

#### Pigeons.

Pour le meilleur mâle.....	\$1	50c	25c
Pour la meilleure femelle.....	1	50c	25c

#### Classe 51—Volailles.

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Brahmas, foncés, coq.....</li> <li>2. Brahmas, foncées, poule.....</li> <li>3. Brahmas, couleur pâle, coq.....</li> <li>4. Brahmas, couleur pâle, poule.....</li> <li>5. Cochinchinois, chamols, coq.....</li> <li>6. Cochinchinois, chamols, poule.....</li> <li>7. Cochinchinois, perdrix, coq.....</li> <li>8. Cochinchinois, perdrix, poule.....</li> <li>9. Cochinchinois, blanc, coq.....</li> <li>10. Cochinchinois, blanc, poule.....</li> <li>11. Cochinchinois, noir, coq.....</li> <li>12. Cochinchinois, noire, poule.....</li> <li>13. Langshans, coq.....</li> <li>14. Langshans, poule.....</li> <li>15. Dorkings, foncés, coq.....</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>16. Dorkings, foncées, poule.....</li> <li>17. Dorkings, gris argent, coq.....</li> <li>18. Dorkings, gris argent, poule.....</li> <li>19. Dorkings, blanc, coq.....</li> <li>20. Dorkings, blanc, poule.....</li> <li>21. Houdans, coq.....</li> <li>22. Houdans, poule.....</li> <li>23. Lafèches, coq.....</li> <li>24. Lafèches, poule.....</li> <li>25. Crève-Cœurs, coq.....</li> <li>26. Crève-Cœurs, poule.....</li> <li>27. Wyandottes, noirs ou blancs, coq.....</li> <li>28. Wyandottes, noirs ou blancs, poule.....</li> <li>29. Wyandottes, à raies dorées, coq.....</li> <li>30. Wyandottes, à raies dorées, poule.....</li> <li>31. Wyandottes, à raies d'argent, coq.....</li> <li>32. Wyandottes, à raies d'argent, poule.....</li> </ol>
---	---

- 33. Plymouth Rocks, coq.....
- 34. Plymouth Rocks, poule.....
- 35. Plymouth Rocks, blanc, coq.....
- 36. Plymouth Rocks, blanc, poule.....
- 37. Dominique, coq.....
- 38. Dominique, poule.....
- 39. Games, rouge-noirs, coq.....
- 40. Games, rouge-noirs, poule.....
- 41. Games, rouge-bruns, coq.....
- 42. Games, rouge-bruns, poule.....
- 43. Games, duckwing, coq.....
- 44. Games, duckwing, poule.....
- 45. Gamec pile, coq.....
- 46. Games, pile, poule.....
- 47. Games, de toute autre variété, coq.....
- 48. Games, de toute autre variété, poule.....
- 49. Hamburgs, noirs, coq.....
- 50. Hamburgs, noirs, poule.....
- 51. Hamburgs, à raies dorées, coq.....
- 52. Hamburgs, à raies dorées, poule.....
- 53. Hamburgs, à raies d'argent, coq.....
- 54. Hamburgs, à raies d'argent, poule.....
- 55. Hamburgs, émaillés d'or, coq.....
- 56. Hamburgs, émaillés d'or, poule.....
- 57. Hamburgs, émaillés d'argent, coq.....
- 58. Hamburgs, émaillés d'argent, poule.....
- 59. Red Caps, coq.....
- 60. Red Caps, poule.....
- 61. Javas, noirs, coq.....
- 62. Javas, noirs, poule.....
- 63. Javas, de toute variété, coq.....
- 64. Javas, de toute variété, poule.....
- 65. Leghorns, blancs, coq.....
- 66. Leghorns, blancs, poule.....
- 67. Leghorns, bruns, coq.....
- 68. Leghorns, bruns, poule.....
- 69. Leghorns, bruns, à crêtes roses, coq.....
- 70. Leghorns, bruns à crêtes roses, poule.....
- 71. Leghorns, blancs à crêtes roses, coq.....
- 72. Leghorn blancs à crêtes roses, poule.....
- 73. Leghorns, noirs, coq.....
- 74. Leghorns, noirs, poule.....
- 75. Espagnols, coq.....
- 76. Espagnols, poule.....
- 77. Andalouziens, coq.....
- 78. Andalouziens, poule.....
- 79. Minorques, noirs, coq.....
- 80. Minorques, noirs, poule.....
- 81. Minorques, blancs, coq.....
- 82. Minorques, blancs, poule.....
- 83. Polonais, noirs, à crêtes blanches, coq.....
- 84. Polonais, noirs, à crêtes blanches, poule.....
- 85. Polonais, blancs, coq.....
- 86. Polonais, blancs, poule.....
- 87. Polonais, argentés, coq.....
- 88. Polonais, argentés, poule.....
- 89. Polonais, dorés, coq.....

- 90. Polonais, dorés, poule.....
- 91. Polonais, à raies chamois, coq.....
- 92. Polonais, à raies chamois, poule.....
- 93. Polonais, sans crêtes, de toute couleur, excepté blancs, coq.....
- 94. Polonais, sans crêtes, de toute couleur, excepté blancs, poule.....
- 95. Polonais, de toute autre variété, coq.....
- 96. Polonais, de toute autre variété, poule.....
- 97. Game Bantams, rouge-noirs, coq.....
- 98. Game Bantams, rouge-noirs, poule.....
- 99. Game Bantams, rouge-bruns, coq.....
- 100. Game Bantams, rouge bruns, poule.....
- 101. Game Bantams, duckwing, coq.....
- 102. Game Bantams, duckwing, poule.....
- 103. Game Bantams, pile, coq.....
- 104. Game Bantams, pile poule.....
- 105. Bantams, noirs, à crêtes roses, coq.....
- 106. Bantams, noirs, à crêtes roses, poule.....
- 107. Bantams, blancs, à crêtes roses, coq.....
- 108. Bantams, blancs, à crêtes roses, poule.....
- 109. Bantams, Sebright, dorés, coq.....
- 110. Bantams, Sebright, dorés, poule.....
- 111. Bantams, Sebright, argentés, coq.....
- 112. Bantams, Sebright, argentés, poule.....
- 113. Bantams, Japonais, coq.....
- 114. Bantams, Japonais, poule.....
- 115. Bantams, Pékin, coq.....
- 116. Bantams, Pékin, poule.....
- 117. Bantams, Polonais, coq.....
- 118. Bantams, Polonais, poule.....
- 119. Bantams, toute autre variété, coq.....
- 120. Bantams, toute autre variété, poule.....

**Classe 52—Poulets et Poulettes.**

- 1. Brahmas, foncés, poulet.....
- 2. Brahmas, foncés, poulette.....
- 3. Brahmas, couleur pâle, poulet.....
- 4. Brahmas, couleur pâle, poulette.....
- 5. Cochininois, chamois, poulet.....
- 6. Cochininois, chamois, poulette.....
- 7. Cochininois, perdrix, poulet.....
- 8. Cochininois, perdrix, poulette.....
- 9. Cochininois, blancs, poulet.....
- 10. Cochininois, blancs, poulette.....
- 11. Cochininois, noirs, poulet.....
- 12. Cochininois, noirs, poulette.....
- 13. Langshans, poulet.....
- 14. Langshans, poulette.....
- 15. Dorkings, foncés, poulet.....
- 16. Dorkings, foncés, poulette.....
- 17. Dorkings, gris argent, poulet.....
- 18. Dorkings, gris argent, poulette.....
- 19. Dorkings, blancs, poulet.....
- 20. Dorkings, blancs, poulette.....
- 21. Houdans, poulet.....
- 22. Houdans, poulette.....
- 23. Lutlèche, poulet.....

- |  |  |     |
|--|--|-----|
| 24. Lafèche, poulette.....                   | 81. Minorques, blancs, poulet ... ..         | 3.  |
| 25. Crève-Cœurs, poulet.....                 | 82. Minorques, blancs, poulette.....         | 4.  |
| 26. Crève-Cœurs, poulette.....               | 83. Polonais, noirs, à crêtes blanches,      | 5.  |
| 27. Wyandottes, noirs ou blancs, poulet.     | poulet.....                                  | 6.  |
| 28. Wyandottes, noirs ou blancs, poulette    | 84. Polonais, noirs, à crêtes blanches,      | 7.  |
| 29. Wyandottes, argentés, poulet.....        | poulette.....                                | 8.  |
| 30. Wyandottes, argentés, poulette.....      | 85. Polonais, blancs, poulet.....            | 9.  |
| 31. Wyandottes, dorés, poulet.....           | 86. Polonais, blancs, poulette.....          | 10. |
| 32. Wyandottes, dorés, poulette.....         | 87. Polonais, argentés, poulet.....          | 11. |
| 33. Plymouth Rocks, poulet.....              | 88. Polonais, argentés, poulette.....        | 12. |
| 34. Plymouth Rocks, poulette.....            | 89. Polonais, dorés, poulet.....             | 13. |
| 35. Plymouth Rocks, blancs, poulet ...       | 90. Polonais, dorés, poulette.....           | 14. |
| 36. Plymouth Rocks, blancs, poulette...      | 91. Polonais, à raies chamois, poulet...     | 15. |
| 37. Dominiques, poulet.....                  | 92. Polonais, à raies chamois, poulette.     | 16. |
| 38. Dominiques, poulette.....                | 93. Polonais, sans crête, de toute cou-      | 17. |
| 39. Games, rouge-noirs, poulet.....          | leur, excepté blancs, poulet.....            | 18. |
| 40. Games, rouge-noirs, poulette.....        | 94. Polonais, sans crête, de toute cou-      | 19. |
| 41. Games, rouge-bruns, poulet.....          | leur, excepté blancs, poulette.....          | 20. |
| 42. Games, rouge-bruns, poulette.....        | 95. Polonais, de toute autre variété, poulet | 21. |
| 43. Games, duckwing, poulet.....             | 96. Polonais, de toute autre variété,        | 22. |
| 44. Games, duckwing poulette.....            | poulette.....                                | D   |
| 45. Games, pile, poulet.....                 | 97. Game Bantams, rouge-noirs, poulet.       | mei |
| 46. Games, pile, poulette.....               | 98. Game Bantams, rouge-noirs, poulette      | pou |
| 47. Games, de toute autre variété, poulet    | 99. Game Bantams, rouge bruns, poulet        |     |
| 48. Games, de toute autre variété, poulette  | 100. Game Bantams, rouge bruns, poulette     |     |
| 49. Hamburgs, noirs, poulet.....             | 101. Game Bantams, duckwing, poulet..        | 1.  |
| 50. Hamburgs, noirs, poulette.....           | 102. Game Bantams, duckwing, poulette.       | 2.  |
| 51. Hamburgs, à raies dorées, poulet....     | 103. Game Bantams, pile, poulet.....         | 3.  |
| 52. Hamburgs, à raies dorées, poulette..     | 104. Game Bantams, pile, poulette.....       | 4.  |
| 53. Hamburgs, à raies argentées, poulet      | 105. Game Bantams, noirs, à crêtes roses,    | 5.  |
| 54. Hamburgs, à raies argentées, poulette    | poulet.....                                  | 6.  |
| 55. Hamburgs, émaillés d'or, poulet....      | 106. Game Bantams, noirs, à crêtes roses,    | 7.  |
| 56. Hamburgs, émaillés d'or, poulette..      | poulette.....                                | 8.  |
| 57. Hamburgs, émaillés d'argent, poulet      | 107. Game Bantams, blancs, à crêtes          | 9.  |
| 58. Hamburgs, émaillés d'arg't, poulette     | roses, poulet.....                           | 10. |
| 59. Red Caps, poulet.....                    | 108. Game Bantams, blancs, à crêtes          | 11. |
| 60. Red Caps, poulette.....                  | roses, poulette.....                         | 12. |
| 61. Javas, noirs, poulet.....                | 109. Game Bantams, Sebright, dorés,          | 13. |
| 62. Javas, noirs, poulette.....              | poulet.....                                  | 14. |
| 63. Javas, de toute autre variété, poulet    | 110. Game Bantams, Sebright, dorés,          | 15. |
| 64. Javas, de toute autre variété, poulette  | poulette.....                                | 16. |
| 65. Leghorns, blancs, poulet.....            | 111. Game Bantams, Sebright, argentés,       | 17. |
| 66. Leghorns, blancs, poulette.....          | poulet.....                                  | 18. |
| 67. Leghorns, bruns, poulet.....             | 112. Game Bantams, Sebright, argentés,       | 19. |
| 68. Leghorns, bruns, poulette.....           | poulette.....                                | 20. |
| 69. Leghorns, bruns, à crêtes roses, poulet  | 113. Game Bantams, Japonais, poulet....      |     |
| 70. Leghorns, bruns, à crêtes roses,         | 114. Game Bantams, Japonais, poulette..      | 1.  |
| poulette.....                                | 115. Game Bantams, Pékin, poulet.....        | 2.  |
| 71. Leghorns, blancs, à crêtes roses, poulet | 116. Game Bantams, Pékin, poulette.....      | 3.  |
| 72. Leghorns, blancs, à crêtes roses,        | 117. Game Bantams, Polonais, poulet....      | 4.  |
| poulette.....                                | 118. Game Bantams, Polonais, poulette..      | 5.  |
| 73. Leghorns, noirs, poulet.....             | 119. Game Bantams, de toute autre varié-     | 6.  |
| 74. Leghorns, noirs, poulette.....           | té, poulet.....                              | 7.  |
| 75. Espagnol, poulet.....                    | 120. Game Bantams, de toute autre varié-     | 8.  |
| 76. Espagnols, poulette.....                 | té, poulette.....                            | 9.  |
| 77. Andalouisiens, poulet.....               |  | 10. |
| 78. Andalouisiens, poulette.....             |  | 11. |
| 79. Minorques, noirs, poulet.....            |  |     |
| 80. Minorques, noirs, poulette.....          |  |     |
- Classe 53—Dindes, Oies et Canards.**
1. Dindes, bronzés, mâle.....
  2. Dindes, bronzés, femelle.....

3. Dindes, de toute autre variété, mâle.
  4. Dindes, de toute autre variété femelle.
  5. Oies Bremen ou Embden, mâle.
  6. Oies Bremen ou Embden, femelle.
  7. Oies Toulouse, mâle.
  8. Oies Toulouse, femelle.
  9. Oies Chinois, mâle.
  10. Oies Chinois, femelle.
  11. Oies, de toute autre variété, mâle.
  12. Oies, de toute autre variété, femelle.
  13. Canards, Rouen, mâle.
  14. Canards, Rouen, femelle.
  15. Canards, Aylesbury, mâle.
  16. Canards, Aylesbury, femelle.
  17. Canards, Pékin, mâle.
  18. Canards, Pékin, femelle.
  19. Canards, Cayuga, mâle.
  20. Canards, Cayuga, femelle.
  21. Canards, de toute autre variété, mâle.
  22. Canards, de toute autre variété, femelle.
- Des Médailles seront données aux deux meilleurs couples de Dindes, ainsi que pour les Oies et les Canards.

#### Classe 54.—Dindes, Oies et Canards de 1893.

1. Dindes, bronzés, mâle.
2. Dindes, bronzés, femelle.
3. Dindes de toute autre variété, mâle.
4. Dindes, de toute autre variété, femelle.
5. Oies, Bremen ou Embden, mâle.
6. Oies, Bremen ou Embden, femelle.
7. Oies Toulouse, mâle.
8. Oies, Toulouse, femelle.
9. Oies, de toute autre variété, mâle.
10. Oies, de toute autre variété, femelle.
11. Canards, Rouen, mâle.
12. Canards, Rouen, femelle.
13. Canards, Aylesbury, mâle.
14. Canards, Aylesbury, femelle.
15. Canards, Pékin, mâle.
16. Canards, Pékin, femelle.
17. Canards, Cayuga, mâle.
18. Canards, Cayuga, femelle.
19. Canards, de toute autre variété, mâle.
20. Canards, de toute autre variété, femelle.

#### Classe 55.—Fantaisies.

1. Couple de Pintades.
2. Couple de Faisans, anglais.
3. Couple de Faisans dorés.
4. Couple de Faisans argentés.
5. Couple de Faisans Albino.
6. Couple de Faisans ring neck.
7. Couple de Faisans Himalayens.
8. Couple de Faisans Lady Amherst.
9. Couple de Faisans Reeves.
10. Couple de Canards, mandarins.
11. Couple de Canards, Carolina.

12. Couple de Cailles, nature vulgaire.
13. Couple de Cailles de Californie.
14. Couple de Perdrix.
15. Couple de Poules de prairie.
16. Paon blanc.
17. Paon vulgaire.
18. Cygne blanc.
19. Cygne noir.
20. Couple de Furets.
21. Couple de Cochons d'Indes.
22. Couple de Rats blancs.
23. Couple de Souris blanches.
24. Couple de Marmottes ou Chiens de prairie.
25. Couple d'Ecureuils noirs.
26. Couple d'Ecureuils blancs.
27. Couple d'Ecureuils gris.
28. Couple d'Ecureuils rouges.
29. Couple d'Ecureuils volants.
30. Couple d'Ecureuils-renards.
31. Lapins, oreillards, mâle.
32. Lapins, oreillards, femelle.
33. Lapins, de toute autre variété, mâle.
34. Lapins, de toute autre variété, femelle.

#### Classe 56.—Pigeons.

*Prix d'entrée, 15 centins chaque.*

Toutes les cages pour pigeons seront fournies par l'Association, les exposants devront avoir une marque privée sur leurs pigeons afin de pouvoir facilement les identifier.

1. Pouters, pied bleu, mâle.
2. Pouters, pied bleu, femelle.
3. Pouters, pied noir, mâle.
4. Pouters, pied noir, femelle.
5. Pouters, pied rouge ou jaune, mâle.
6. Pouters, pied rouge ou jaune, femelle.
7. Pouters, blanc, mâle.
8. Pouters, blanc, femelle.
9. Messagers anglais, noirs, mâle.
10. Messagers anglais, noirs, femelle.
11. Messagers anglais, bruns foncés, mâle.
11. Messagers anglais, bruns foncés femelle.
13. Messagers anglais toute autre variété, mâle.
14. Messagers anglais, toute autre variété femelle.
15. Dragons, bleus, blancs, rouges ou jaunes, mâle.
16. Dragons, bleus, blancs, rouges ou jaunes, femelle.
17. Dragons toute autre couleur, mâle.
18. Dragons, toute autre couleur, femelle.
19. Barbes, noirs, mâle.
20. Barbes, noirs, femelle.
21. Barbes, bruns foncés, mâle.

22. Barbes, bruns foncés, femelle.....
23. Barbes, toute autre couleur, mâle..
24. Barbes, toute autre couleur, femelle.
25. Tumblers, à courte face, amande, mâle.....
26. Tumblers, à courte face, amande, femelle .....
27. Tumblers, toute autre couleur fixe, mâle.....
28. Tumblers, toute autre couleur fixe, femelle.....
29. Tumblers, toute autre variété, couleur fixe, mâle.....
30. Tumblers, toute autre variété, couleur fixe, femelle.....
31. Fantails, bleus ou argentés, mâle...
32. Fantails, bleus ou argentés, femelle.
33. Fantails, blancs, mâle.....
34. Fantails, blancs, femelle.....
35. Fantails, toute autre couleur fixe, mâle.....
36. Fantails, toute autre couleur fixe, femelle .....
37. Jacobins, rouges ou jaunes, mâle... ..
38. Jacobins, rouges ou jaunes, femelle..
39. Jacobins, toute autre couleur, mâle.
40. Jacobins, toute autre couleur, femelle
41. Antwerps, à courte face, argentés, bruns foncés ou bleus, mâle.....
42. Antwerps, à courte face, argentés, bruns foncés ou bleus, femelle....
43. Antwerps, à courte face, toute autre couleur, mâle.....
44. Antwerps, à courte face, toute autre couleur, femelle.....
45. Antwerps, argentés ou bruns foncés, mâle.....
46. Antwerps, argentés ou bruns foncés, femelle.....
47. Antwerps, bleus ou noir, bizarres, mâle.....
48. Antwerps, bleus ou noir, bizarres femelle.....
49. Trumpeters, Russes, mâle.....
50. Trumpeters, Russes, femelle.....
51. Turbits, rouges ou jaunes, mâle.....
52. Turbits, rouges ou jaunes, femelle..
53. Turbits, toute autre couleur, mâle..
54. Turbits, toute autre couleur, femelle.
55. Blondinettes, mâle.....
56. Blondinettes, femelle.....
57. Satinnettes, mâle.....
58. Satinnettes, femelle.....
59. Archanges, mâle.....
60. Archanges, femelle.....
61. Hirondelles, rouges ou jaunes, mâle.
62. Hirondelles, rouges ou jaunes, femelle
63. Hirondelles, toute autre couleur, mâle
64. Hirondelles, toute autre couleur, femelles.....
65. Nuns, de toute autre couleur, mâle..
66. Nuns, de toute autre couleur, femelle
67. Hiboux, Anglais, bleus, argentés, noirs ou jaunes, mâle.....
68. Hiboux, Anglais, bleus, argentés, noirs ou jaunes, femelle .....
69. Hiboux, Anglais, de toute autre couleur, mâle .....
70. Hiboux, Anglais, de toute autre couleur, femelle.. ..
71. Hiboux Africains, de toute couleur, mâle.....
72. Hiboux Africains, de toute couleur, femelle.....
73. Toute autre variété non indiquée sur cette liste, mâle.. ..
74. Toute autre variété non indiquée sur cette liste, femelle.....

#### Classe 57.—Cages d'Elevage.

Prix d'entrée: \$1.00 chaque section.

1. Brahmas, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
2. Cochinchinois, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
3. Langshans, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelle.....
4. Dorkings, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelle.....
5. Plymouth Rocks, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
6. Games, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
7. Hamburgs, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelle.....
8. Leghorns, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
9. Houdans, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
10. Espagnols, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
11. Polonais, Meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
12. Andalouziens, meilleure cage renfermant 1 mâle et trois femelles.....
13. Minorques, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
14. Wyandottes, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
15. Javas, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles.....
16. Toute autre variété, meilleure cage renfermant 1 mâle et 3 femelles...
17. Games et autres lanterns, meilleure cage, renfermant 1 mâle et 3 femelles.....

# ❖ Prix ❖ Spéciaux ❖

POUR PIGEONS VOYAGEURS

## Les Pigeons Prendront leur Vol de BROCKVILLE.

**Entrée 25 Centins**

Le Concours se fera d'après les Règlements du

### MONTREAL HOMING PIGEON ASSOCIATION

Les prix suivants seront donnés aux Sept premiers Pigeons arrivant à leurs Colombiers.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e
\$20	\$12	\$8	\$6	\$4	\$3	\$2

ainsi que \$5.00 extra pour le pigeon le plus âgé.

**Entrées Reçues jusqu'au 31 Aout**



**Classe 58—Instruments de Basse-Cour.**

(Prix d'entrée, Incubateurs, \$2.00, Mères artificielles, \$1.00 chaque)

SEC.	1re.	2e.	3e
1. Meilleur incubateur en pleine opération.....	\$15	\$10	\$5
2. Meilleure mère artificielle en pleine opération.....	5	3	2

# PRODUITS DE LA LAITERIE ET OUTILLAGE.

COMITE :—R. Auzias Turenne, Président, MM. Hon. L. Beaubien, Hon. H. G. Joly de Lotbinière, Geo. W. Sadler, R. Ness, A. A. Ayer, S. A. Fisher, C. Langlois, D. A. Macpherson, J. A. Vaillancourt, J. Robertson, Walter Paul, Comte G. des Etangs.

Entrées fermées le 28 Août, 1893.

*Prix d'entrée, 25c. par section.*

On exigera de chaque exposant, recevant une prime, une déclaration par écrit affirmant que le fromage exhibé est bien le produit de la fromagerie mentionnée. Cette règle s'applique également au beurre de crèmerie.

Tout exposant qui fera des fausses représentations quant aux dates ou autres sujets, sera privé des prix qu'il aura pu remporter.

Toute fabrique ou manufacturier peut concourir dans les différentes sections, mais elle ne pourra pas concourir dans la même section sous différents noms.

Afin d'assurer l'uniformité dans la salaison du beurre exhibé, on recommande d'employer les sept-huitième d'un once de sel par livre de beurre.

Dans ce département, les exposants qui n'auraient pas l'intention d'accompagner les objets qu'ils exhibent, peuvent les adresser au "Surintendant de la Laiterie, Terrain d'Exposition, Mile-End, Montréal," qui se chargera de les recevoir avec soin et précaution.

Le beurre et le fromage exhibés à l'exposition peuvent facilement se vendre à des prix rémunérateurs. Il n'est pas même nécessaire, si on le veut, d'en rapporter une seule livre.

On a l'intention de conserver le beurre dans des grands réfrigérateurs en verre, construits spécialement dans ce but et amplement pourvus de glace.

## LAITERIE EN OPERATION.

Une laiterie en opération, sous la direction de l'Association Laitière de la Province de Québec, fonctionnera dans le bâtiment de la laiterie. On fera usage de l'outillage le plus nouveau et le plus perfectionné, et le public aura une excellente occasion d'en apprécier la valeur par la démonstration pratique de leur usage.

On devra priser l'immense avantage de cette importante section de l'exposition.

### Classe 59—Fromage, Beurre, Outillage, etc.

Sac.		1er.	2e.	2c.	4e.	5e.
1.	Deux meilleurs fromages de fabrique (colorés) pesant au moins 40 lbs. chaque et faits pendant aucun jour entre le 1er et le 16 août 1893	\$40	\$30	\$20	\$10	\$5
2.	Deux meilleurs fromages de fabrique (blanc) pesant au moins 40 lbs. chaque, et faits pendant aucun jour entre le 1er et le 16 août 1893	30	20	15	8	5
3.	Les meilleurs 6 fromages de crème	10	5			
4.	Beurre, les 2 meilleures tinettes ou pots, pesant au moins 50 lbs. chaque, et faits dans une beurrierie ou crèmerie quelconque	25	20	15	10	5
5.	Beurre, les 2 meilleures tinettes ou pots, pesant au moins 40 lbs. chaque et faits dans une Laiterie quelconque d'une ferme	20	15	10	5	

Sec.	1er.	2e.	3e.	4e.	5e.
6. Beurre, meilleur panier de beurre en moules, faits dans une beurrerie de ferme.....	12	10	8	6	4
7. Tinettes, meilleur assortiment pour exportation					
8. Petites tinettes, meilleur assortiment pouvant contenir de 5 à 20 lbs. de beurre.....					
9. Boîtes à fromage, les 3 meilleures, pour le besoin d'exportation.....					
10. Presse à fromage, avec cercles complets.....					
11. Meilleure baratte.....					
12. Meilleur outil pour malaxer le beurre.....					
13. Outillage pour la fabrication du beurre, le meilleur assortiment.....					
14. Meilleur étalage de machines à séparer la crème et le lait, plan et système quelconques.....					

Médaille

Médaille

## PRIX OFFERT PAR WELLS & RICHARDSON Cie.

*Concours ouvert à tous les Fabricants du Dominion.*

### Classe 60.

Sec.	1er.	2e.
1. Meilleur beurre de Crèmerie coloré avec la "Couleur améliorée pour beurre de la Cie Wells et Richardson". Tinettes de pas moins de 20 lbs.....	\$20	\$10
2. Meilleur beurre de Laiterie de Ferme, coloré avec la "Couleur améliorée pour beurre de la Cie Wells et Richardson". Tinettes de pas moins de 10 lbs.....	12	8

MM. WELLS & RICHARDSON CIE, 200 rue de la Montague, Montréal, enverront FRANCO par la malle, un paquet échantillon de leur couleur amélioré pour Beurre, à tout fabricant qui en fera la demande.

## ◆ ♦ PRODUITS AGRICOLES ◆ ♦

COMITÉ.—W. Ewing, président; MM. G. W. Sadler, C. D. Tylee, Frère Charest, J. B. Deslauriers, John McVey, J. Léonard, Louis Massue, John Nesbitt, A. Rocheleau, R. R. Sangster, L. J. A. Marsan, M. McDonald, M.P.P., Albert Dawes, Basile Pigeon.

*Entrées fermées Lundi, 28 Août 1893. Prix d'entrée, 10 entrées et moins, 50c, au-dessus de 10 entrées, \$1.00.*

Tout grain, graine et autre produit agricole dans les classes 60 et 61, devront être le produit de la récolte de 1893, on en exceptera le trèfle qui pourra être de celle de 1892.

En faisant leurs entrées, les exposants devront mentionner les noms des différentes variétés de blé, d'autres grains ou graines.

Les récoltes racines devront être certifiées comme ayant été cultivées en plein champ par l'exposant.

Tous les échantillons devront être rendus dans le bâtiment, Samedi 2 septembre 1893, à midi, et devront demeurer étalés jusqu'à samedi le 9, heure après laquelle les exposants pourront commencer à enlever leurs objets.

## Classe 61—Grains des Champs, etc.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Blé d'automne, aucune variété, 2 minots .....	\$6	\$4	\$2
2.	Blé de printemps, Pife, 2 minots .....	6	4	2
3.	Blé de printemps, sans barbes, aucune variété, 2 minots.....	6	4	2
4.	Blé de printemps, blanc de Russie, 2 minots.....	6	4	2
5.	Blé de printemps, à barbes, aucune variété, 2 minots.....	6	4	2
6.	Orge, (à 2 rangs), 2 minots.....	6	4	2
7.	Orge, (à 4 ou 6 rangs), 2 minots.....	6	4	2
8.	Seigle, de printemps, 2 minots.....	4	2	1
9.	Avoine, blanche, aucune variété, 2 minots.....	8	6	5
10.	Avoine Américaine, Banner, 2 minots.....	6	4	2
11.	Avoine, noire, 2 minots.....	6	4	2
12.	Lentilles, noires, 2 minots.....	4	3	2
13.	Sarrazin, noir, 2 minots.....	4	2	1
14.	Pois, blancs, petits des champs, 2 minots.....	4	4	2
15.	Pois, bleus, petits, 2 minots.....	6	4	2
16.	Pois, Marrowfat, (blancs), 2 minots.....	5	3	2
17.	Pois, Marrowfat, (œil noir), 2 minots.....	5	3	2
18.	Fèves, blanches, petites des champs, 2 minots.....	5	3	2
19.	Fèves, blanches, grosses des champs, 2 minots.....	5	3	2
20.	Fèves, à cheval, 1 minot.....	5	3	2
21.	Blé d'Inde, blanc, en épis, 1 tresse.....	4	2	1
22.	Blé d'Inde, jaune, en épis, 1 tresse.....	4	2	1
23.	Meilleure balle de foin pour Exportation.....	6	4	2

## Classe 62—Graines des Champs.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Graine de Mil, 2 minots .....	\$6	\$4	\$2
2.	Graine de trèfle rouge, 2 minots.....	6	4	2
3.	Graine de lin, 2 minots.....	6	4	2

## Classe 63—Récoltes-Racines.

SEC.		1er.	2e.	3e.
1.	Patates, early Ohio, 1 panier d'un minot....	\$3	\$2	\$1
2.	" early Gem, " " .....	3	2	1
3.	" early Puritan, " " .....	5	4	3
4.	" Beauté de Hébron, " " .....	5	4	3
5.	" early rose, " " .....	5	4	3
6.	" White elephant, " " .....	3	2	1
7.	" Rural New-Yorker, No. 2, " " .....	3	2	1
8.	" Lee's favorite, " " .....	3	3	1
9.	" New Queen, " " .....	3	2	1
10.	" Stray Beauty, " " .....	3	2	1
11.	" Garnet Chili, " " .....	3	2	1
12.	" toute autre variété, " " .....	3	2	1
13.	Meilleur assortiment de patates (n'excellant pas 10 variétés, 10 de chaque espèce), cette collection peut se composer des mêmes variétés ayant été exposées dans d'autres sections, mais pas des mêmes patates, et doivent provenir de la culture de l'exposant. (Un exposant ne peut remporter qu'un seul prix dans cette section).....	6	4	2
14.	Navets de Suède, collet pourpre, 6 racines.....	4	3	2
15.	Navets de Suède, collets verts, 6 racines.....	3	2	1
16.	Navets globe blanc, 6 racines.....	3	2	1
17.	Navets jaunes d'Aberdeen, collets verts .....	3	2	1
18.	Carottes, longues, rouges, 12 racines.....	3	2	1
19.	Carottes, demi-longues, rouges, 12 racines.....	4	3	2

Sec.		1er.	2e.	3e.
	25. Carottes, Belgique blanches, 12 racines.....			
	21. Carottes, Intermédiaires ou des Vosges.....	3	2	1
	22. Mangel, Wurzel, long, rouge, 6 racines.....	3	2	1
	23. Mangel, Wurzel, globe, rouge, 6 racines.....	4	3	2
	24. Mangel, Wurzel, globe, rouge, 6 racines.....	3	2	1
	25. Mangel, Wurzel, long, jaune, 6 racines.....	3	2	1
	26. Mangel, Wurzel, Intermédiaire, jaune, 6 racines.....	3	2	1
	27. Mangel, Wurzel, Golden Tankard, 6 racines.....	3	2	1
	28. Kohl-Rabi.....	3	2	1
	29. Betteraves à sucre, blanches, collettes rouges ou verts, 6 racines	3	2	1
	30. Deux citrouilles pour animaux.....	3	2	1
	31. Citrouilles jaunes, communes des champs (3).....	3	2	1
	32. Meilleur blé d'Inde pour ensilage, 6 tiges.....	3	2	1
	33. Meilleure collection nommée de Blé d'Inde pour ensilage, 10	4	3	2
	variétés, 5 tiges chaque.....			
	34. Meilleure collection de racines cultivées par l'exposant, les	5	4	3
	variétés nommées, propre à la nourriture des animaux,			
	pas plus de 4 chaque, patates exceptées.....			
	35. Meilleure gerbe de blé.....	8	6	4
	36. Meilleure gerbe d'orge.....			
	37. Meilleure gerbe d'avoine, { La base des gerbes ne			
	38. Meilleure gerbe d'avoine, { devront pas avoir	3	2	1
	38. Meilleure gerbe d'avoine, { moins de 15 pouces de			
	39. Oignons, rouges, 1 panier d'un minot.....			
	40. Oignons, jaunes, 1 panier d'un minot.....	4	3	2
	41. Tomates, 1 panier d'un minot.....	3	2	1
	42. Meilleur tabac, en feuilles, Connecticut, 25 livres.....	3	2	1
	43. Meilleur tabac, en rôle de pas moins de 10 livres.....	3	2	1
	44. Meilleure collection de tabac en feuille, correctement nom-	4	3	2
	mée.....			
	Le tabac devra avoir été récolté en Canada.			
	UN SILO a été construit sur le terrain, et les procédés pour la préparation de			
	l'ensilage seront démontrés au moyen des machines les plus récentes et les plus			
	perfectionnées.			
	Une personne compétente sera présente pour expliquer les procédés de fabrica-			
	tion et démontrer le fonctionnement des machines.			
<b>MIEL ET FOURNITURE DU RUCHER.</b>				
	Le Tout miel exposé doit être le produit du rucher de l'exposant.			
	La quantité du miel spécifié dans les différentes sections, représente le total			
	auquel il sera accordé un prix, mais cette règle ne s'appliquera pas à la 15ème sec-			
	tion, dans laquelle la quantité de miel n'est pas limitée.			
	Les exposants qui vendront du miel pendant l'exposition, (privilège pour			
	lequel il devront payer un faible honoraire), ne pourront pas en enlever de leur			
	étalage régulier, mais il leur sera permis d'en avoir une réserve d'où ils pourront			
	tirer le miel vendu.			
	Les exposants qui vendront du miel en rayon ne pourront pas le diviser en			
	sections; mais il leur sera permis de le vendre en morceaux soigneusement enve-			
	loppés dans des sacs de papier-manille, ou renfermés dans des boîtes en carton.			
	Les acheteurs sont avertis qu'il ne devront pas consommer ce miel à l'intérieur des			
	batiments, et les vendeurs seront tenus de faire le moins de bruit possible en			
	sollicitant l'achat de leur article.			
	Les exposants devront avoir complété, leurs étalages avant le 4 Septembre			
	jour de l'ouverture de l'exposition.			
	Toute infraction à ces règles sera passible de la confiscation d'aucun prix accordé			
	Voir les règlements au commencement de la Liste des Prix.			

**Classe 84.—Ouverte à tous les Apiculteurs (Agents exclus.)**

*Prix d'entrée, 25 centins chaque section.*

SEC.	1er.	2e.	3e.
1. Meilleur étalage dans les bocaux transparents, 200 livres de miel extrait et granulé.....	\$10	\$5	\$3
2. Meilleur étalage de miel extrait, 500 livres, dont au moins 250 livres en bocaux transparents, qualités prises en considération.....	12	8	4
3. Meilleur étalage de miel en rayon, 500 livres en sections, qualité prise en considération.....	15	10	5
4. Meilleur étalage de miel en rayon, 20 livres en sections, qualité prise en considération, c'est-à-dire les sections les plus pures et les mieux remplies.....	8	5	3
5. Meilleur étalage de miel de tilleul extrait, 100 livres, en bocaux transparents, qualité prise en considération.....	8	5	3
6. Meilleur étalage de miel de trèfle extrait, 100 livres, en bocaux transparents, qualité prise en considération.....	8	5	3
7. Meilleures 10 livres de cire d'abeille, (les fabricants de fondation exclus).....	6	4	3
8. Meilleure fondation pour cellules d'incubation.....	3	2	1
9. Meilleure fondation pour sections.....	3	2	1
10. Meilleure outillage d'apiculteur.....	Médaille		
11. Assortiment et élégance des bocaux pour la vente en détail du miel.....	Médaille		
12. Boîte pour compartiment supérieur, et moyen de manipulation; le miel tel que déposé par les abeilles devant être exhibé dans les boîtes.....	4	2	1
13. L'invention la plus pratique en apiculture.....	5	3	2
14. La plus grande variété et les plus nombreux usages qu'on peut faire du miel, démontrés par des échantillons particuliers dans lesquels le miel entre comme composant, par exemple, un ou deux échantillons de conserves de fruits, gateaux, pâtisseries, aliments, vinaigre, etc.....	6	4	2
15. Cagé la plus utile pour l'élevage des reines.....	Médaille		

**DEPARTEMENT D'HISTOIRE NATURELLE.**

**Classe 65—Minéraux Economiques et Minerais du Canada.**

Les Instituts, les Sociétés, les Musées, les Collèges, (leurs sections et sous-sections) pourront exposer, mais hors concours.

Pas moins du quart des spécimens de chaque entrée dans cette classe ne devront pas avoir été exhibés ici auparavant.

*Prix d'entrée, 25 centins chaque section.*

SEC.	1er.
1. Sel de laiterie, (les juges en chercheront les impuretés)....	Médaille.
2. Sel de table.....	"
3. Ocres et autres peintures minérales, meilleure collection de.....	"
4. Gypse, brut et calciné, meilleure collection de.....	"
5. Marbres et pierres lithographiques non-apprêtés, (6 pouces carrés) meilleure collection.....	"
6. Phosphate de chaux et ses produits, pas moins de 50 livres chaque, convenablement étalés.....	"
7. Argile et sable pour la poterie, le moulage ou pour la fabrication du verre, collection de.....	"

plus.)

2e. 3e.  
\$5 \$3  
8 4  
10 5  
5 3  
5 3  
5 3  
4 3  
2 1  
2 1

aille

aille

2 1  
3 2

4 2  
aille

ELLE.

ada.

ns et sous-

ne devront

r.

ille.

SEC.

- |  |               |
|--|---------------|
| 8. Ciment pour construction, meilleur assortiment, l'exposant devra être présent pour en permettre les épreuves par juges..... | 1er Médaille. |
| 9. Amiante et ses produits, si convenables.....  | "             |
| 10. Mica, en masse ou en larges feuilles, étiqueté et indication de la localité où trouvé .....                                | "             |
| 11. Minéral de fer, 6 variétés, ne pesant pas moins de 3 livres chacune.....   | "             |
| 12. Minéral de cuivre, gros échantillons, ne pesant pas moins de 3 livres chaque.....  | "             |
| 13. Minéral d'or et d'argent.....  | "             |
| 14. Minéral de plomb, gros échantillons, ne pesant pas moins de 5 livres chaque.....   | "             |
| 15. Plombagine et ses produits, gros échantillons, ne pesant pas moins de 1 livre chaque.....                                  | "             |
| 16. Meilleure collection d'échantillons de minéraux et de spécimens de géologie, correctement spécifiés et décrits.....        | "             |
| 17. Meilleure collection archéologique.....  | "             |
| 19. Entrées extra.....   | "             |

Classe 66—Oiseaux, Insectes, Poissons, Plantes, etc.

Les Instituts, les Sociétés, les Musées, les Collèges, (leurs sections et sous-sections) peuvent exposer, mais hors concours.

Chaque spécimen devra être la propriété personnelle de l'exposant, (excepté pour la 3e section, dans laquelle il doit être le produit du travail manuel de l'exposant.) Les membres de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal prendront soin des collections expédiées de lieux éloignés, et en feront un étalage convenable pour le concours.

Prix d'entrée, 25 centins chaque section.

SEC.

- |   | 1st.          | 2nd. |
|---|---------------|------|
| 1. Collection d'oiseaux indigènes, empaillés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....   | 1er Médaille. | \$5  |
| 2. Collection d'oiseaux de tous pays empaillés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....   | Médaille.     | 3    |
| 3. Taxidermie, meilleure collection spéciale d'animaux empaillés comprenant pas moins de 35 types d'oiseaux et 20 mammifères du Canada, correctement étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....                                | Médaille      | 5    |
| 4. Collection de canaris vivants, correctement nommés et élevés par l'exposant.....   | Médaille.     | 2    |
| 5. Collection d'insectes étrangers, comprenant pas moins de 800 espèces pour le 1er prix, et 600 pour le 2ème, classifiées et disposées séparément, étiquetés avec leurs noms scientifiques et celui de la localité d'où ils proviennent..... | Médaille.     | 5    |
| 6. Collection d'œufs d'oiseaux indigènes ou exotiques.....  | 4             | 2    |
| 7. Collection de coquillages indigènes ou exotiques, de terre, d'eau douce ou de mer, étiqueté avec noms scientifiques....  | 4             | 2    |
| 8. Collection de poissons, de reptiles ou d'amphibiens indigènes ou exotiques leurs peaux empaillées ou préservées, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques.....   | 4             | 2    |
| 9. Collection de mammifères indigènes ou exotiques empaillés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques, pas moins de 15 espèces de chaque.....  | Médaille.     | 3    |
| 10. Collection Ostéologique.....  | Médaille.     | 3    |

SEC.		1er.	2e.
11.	Herbages, comprenant les cyprès, collection d'herbages indigènes, convenablement montés, étiquetés avec leurs noms vulgaires et scientifiques, devront être exhibés dans des cartons.....	Médaille.	3
12.	Fougères, et Lycopodes indigènes, meilleure collection, correctement étiquetées avec leurs noms vulgaires et scientifiques, et convenablement montées.....	Médaille	3
13.	Mousses indigènes, hépathiques, lichens, algues et champignons, meilleure collection, montée correctement, étiquetée avec leurs noms vulgaires et scientifiques. Cette collection devra être exposée dans des cartons.....	Médaille	3
14.	Fossiles—meilleure collection de fossiles canadiens, classifiés.	Médaille.	3
15.	Spécimens d'Histoire Naturelle—meilleure collection comprenant tous les départements de la liste de prix ou autres, scientifiquement classifiés.....	Hédaille.	3
16.	Bois indigènes, meilleure collection de bois avec l'écorce et surface polie. Pas moins de 75 spécimens pour obtenir le premier prix et 50 pour le second.....	Médaille.	3
17.	Oiseaux indigènes vivants, meilleure collection avec leurs noms vulgaires et scientifiques, pas moins de 12 variétés pour obtenir un prix.....	Médaille.	3
18.	Entrées extra.....		

## Département des Manufactures et de l'Industrie.

### AVIS SPECIAL AU SUJET DES PRIMES.

Par les réponses aux nombreuses demandes adressées aux industriels du pays, il appert que c'est le désir général qu'il ne soit pas accordé de primes pour les articles exposés dans ce département, excepté pour la classe 69.

### Machines à Vapeur, Machineries.

COMITÉ.—G. W. Sadler, Sec., Président, MM. H. R. Ives, G. Esplin, W. Perry, E. O. Champagne, R. Gardner, S. H. C. Miner, D. Laine, S. W. Jenckes.

SURINTENDANT-MÉCANICIEN. M. GEORGE HUNT.

**Les entrées seront fermées, Lundi 28 Août.**

*Prix d'entrée, \$1.00 chaque section. Espace et pouvoir moteur gratis.*

Toute machine en mouvement, excepté celle qui serait portative, devra être exhibé dans le bâtiment des machines (si on l'exige), l'espace, le pouvoir moteur de l'arbre-de-couche seront fournis gratuitement.

On devra ni déranger, ni désarticuler les arbres-de-couche de cette bâtisse. Les exposants devront se pourvoir de poulies folles.

Il y a deux arbres-de-couche dans la bâtisse des machines ayant chacun un diamètre de 2  $\frac{3}{8}$  pouces, et une vélocité de 190 tours à la minute.

Toutes les machines exposées dans cette bâtisse devront être mises en mouvement, et si possible, elles devront constamment faire le travail qui leur est propre.

2e. **Classe 67—Machines pour travailler le bois et le Fer, Machines de Moulins, Pompes à incendies et de service, Matériel de Chemins de Fer, etc.**

3 **MACHINES A VAPEUR ET CONNECTIONS.**

- 3 1. Machines à vapeur, fixes, parties diverses et pièces détachées, marteau-pilon, voitures à vapeur.

3 **MACHINES POUR TRAVAILLER LE BOIS.**

- 3 2. Toutes espèces de machines pour travailler le bois.

3 **MACHINES A TRAVAILLER LE FER.**

- 3 3. Toutes espèces de machines à travailler le fer, rones à émeri, meules, etc.

3 **MACHINES POUR MOULINS A FARIN**

- 3 4. Toutes espèces de machines pour moulins à farine et matériel.

3 **MACHINES POUR MOULINS A SCIE.**

- 3 5. Moulin à scie portatif en opération, matériel et outillage de moulins à scie.

**POMPES A INCENDIES ET AUTRES USAGES.**

6. Pompes à incendies portatives ou fixes, à vapeur ou à bras, appareil pour éteindre les incendies; pompes mues par le vent, la vapeur, ou pouvoir moteur, pompes aspirantes et foulantes.

**MACHINES POUR USAGES DIVERS.**

7. Machine à faire la chaussure, les briques, grues à vapeur, et toutes autres machines qui ne seraient pas comprises dans les sections précédentes.

**MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER ET DE TRAMWAYS.**

8. Locomotives, chars à passagers, chars de tramways, lanternes de locomotives, accouplement et tout autre matériel de chemin de fer.

**TELEGRAPHIES, TELEPHONE ET APPAREILS ELECTRIQUES.**

9. Appareil d'alarme électrique pour incendie, appareil de télégraphie, téléphones, appareils de téléphone.

---

**INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.**

COMITÉ.— G. W. Sadler, Ecr., (President). MM. Wm. Ewing, R. J. Latimer, G. T. Vincent, M. Moody, J. H. Stauton, E. Manny, W. J. Farmer, L. Bessette.

*Priz d'entrée, 25c chaque section. L'espace et le pouvoir moteur gratis.*

Le département des instruments d'agriculture comprend trois bâtiments. Deux de ceux-ci sont réservés aux machines en mouvement, et sont amplement pourvus

d'arbres-de-couche placés sous le plancher. Ces arbres-de-couche ont un diamètre exact de 2 $\frac{3}{4}$  pouces, ayant une vélocité de 80 tours par minute.

Les exposants qui préféreraient exposer en plein air pourraient obtenir tout l'espace désirable.

Les articles dans ce département ne seront reçus que pour être exhibés seulement. On devra cependant en faire l'entrée chez le Secrétaire comme pour les articles des autres classes.

### Classe 68—Instruments d'Agriculture.

SEC.

1. Semoirs à grains et à graines de toutes sortes.
2. Faucheuses.
3. Moissonneuses
4. Pouvoir moteur, chevaux ou vapeur pour battre et séparer le grain.
5. Tarares (Cribles).
6. Instruments pour récolter le foin.
7. Moulanges portatives.
8. Concasseur ou broyeur de grains.
9. Manèges de toutes sortes.
10. Coupe-racines.
11. Hache-paille.
12. Charrues et cultivateurs à vapeur.
13. Charrues de fer et en bois de toutes sortes.
14. Houes et cultivateurs à chevaux.
15. Hersees en fer et en bois,
16. Rouleaux en fer et en bois.
17. Coupe blé d'Inde et élévateur pour silo.
18. Planteur et arracheur de patates.
19. Engins portatifs.
20. Engins de trait.
21. Semoir d'engrais, arrache-souches, éplucheur et planteur de blé-d'Inde, pressoir à cidre, et tout autres instruments et machines en usage en agriculture, qui ne seraient pas compris dans les sections ci-dessus.

### Classe 69—Appareils de Sauvetage d'Incendie, de Plongeur, pour la Conservation de la vie, Yachts, Chaloupes et Matériel.

*Prix d'entrée, 25c. chaque section.*

SEC.

- |   |   |
|---|---|
| 1. Appareil de sauvetage des incendies avec démonstration.....    | } Prix qui seront recommandés par les Juges |
| 2. Appareil de plongeur et ses accessoires.....                   |   |
| 3. Bateaux de sauvetage et appareils.....                         |   |
| 4. Appareils de sauvetage.....                                    |   |
| 5. Radeau de Sauvetage.....                                       |   |
| 6. Appareils pour mettre à l'eau les bateaux de sauvetage.....    |   |
| 7. Modèles de yachts à voile, meilleur étalage.....               | Médaille.                                   |
| 8. Meilleure exhibit de chaloupes d'agrément et d'esquifs.....    | Médaille.                                   |
| 9. Meilleure exhibit de chaloupes de courses, coquilles, etc..... | Médaille.                                   |
| 10. Meilleur assortiment de canots de bois.....                   | Médaille.                                   |
| 11. Godilles, rames et avirons.....                               | Médaille.                                   |
| 12. Yachts à vapeur.....  | Médaille.                                   |
| 13. Entrées extra.....  | Médaille.                                   |



# MANUFACTURES DIVERSES.

Entrées positivement fermées le 28 Août.

*Prix d'entrée, \$1.00 chaque section.*

Si on désire une espace spéciale, le droit est réservé de charger pour le même.  
On recommande d'inclure dans les entrées un assortiment complet de chaque article exposé, et que l'étalage qui en sera fait soit d'une manière artistique et attrayante.

## Classe 70—Coffres de Sécurité, Balances.

SEC.

1. Coffres de Sécurité à l'épreuve du feu et des voleurs, portes de voûtes et serrures à combinaison pour banques.
2. Balances de comptoir, plate-formes, assortiment de.

## Classe 71—Ferrermerie, Outils, Coutellerie, etc,

SEC.

1. Coutellerie de table, etc., rasoirs, etc.
2. Armes à feu et agrès de chasse.
3. Cloches, patins, manches de ligne, lignes et articles de pêche.
4. Clous coupés et pressés, visées, boulons, rivets, etc.
5. Outil de machiniste et de mécanicien-ingénieur.
6. Outils de ferblantiers et de forgerons.
7. Outils tranchants, scies et haches.
8. Bêches, houes, piques, pelles, etc.
9. Fourches à foin, à fumier et autres outils agricoles.
10. Faux et tondeuses de pelouses.
11. Serrures et clefs, limes, clous à cheval, et autres articles d'ouvrages en fer, etc.

## Classe 72—Barrières et Clôtures.

SEC.

1. Specimens de clôtures de fermes et autres
2. Barrières communes et barrières automatiques.

## Classe 73—Eclairage et Ouvrages en Fil Métallique.

SEC.

1. Appareils de toutes sortes pour l'éclairage au gaz ou à l'huile de charbon.
2. Ouvrage de plomberie et de cuivre.
3. Ouvrages de ferblantiers, ferblanterie, et ouvrages en fil métallique.
4. Ouvrages en cuivre, assortiment de.
5. Appareils électriques et autres subsides.
6. Specimens d'ouvrages de plomberie, avec référence spéciale aux trappes, closets, zincs, etc.
7. Conduit en plomb, plomb de chasse, plomb en feuiller, chaudronnerie, zinguerie, ouvrages en cuivre et vitrines pour étalage.

## Classe 74—Orfèvrerie, Joaillerie, Bijouterie, etc.

SEC.

1. Vaisselle plate et creuse, articles plaqués en argent et en nickel, etc., médailles, chaînes d'or et d'argent, loquets, bracelets, colliers, parures en or pour hommes et femmes, montres, pendules, montures en diamant, or et argent en feuilletés, etc.

**Classe 75—Ouvrages d'habileté en Mécanique.**

Dans chaque section de cette classe il sera accordé une médaille suivant le mérite et la valeur de l'article.

SEC.

1. Échantillon d'ouvrage de mécaniciens.
2. Échantillon d'ouvrage d'apprentis.
3. Échantillon d'ouvrage d'amateurs.

**Classe 76—Refrigérateurs.**

SEC.

1. Refrigérateurs à l'usage des familles, des bouchers, des brasseurs, des épiciers, etc.

**Classe 77—Ustensiles de Ménage.**

SEC.

1. Machines à laver, calandres, tordeuses de linge, cages d'oiseaux, lampes, tamis pour cendres, corniches et autres articles de ménage.
2. Balais de maïs, pinceaux de peintres, et pour divers usages.
3. Articles en bois, cuvettes, seaux, jouets d'enfants, voitures d'expresses, d'agrément, et sleighs pour enfants, brouettes et autres articles en bois.

**Classe 78—Tentes, Drapeaux, etc.**

SEC.

1. Tentes, bannières, drapeaux, lits et équipement de camp, voiles de navires, etc.

**Classe 79—Cuirs, Chaussures, Outils de Cordonniers.**

SEC.

1. Assortiment de chaussures faites à la main ou par machines, pour hommes, femmes ou enfants, ouvrage de pratique ou de commerce.
2. Cuir de veau, veau-chevreau, vache, doublures en peau de mouton, gants de chevreau, cordovan, cuir à courroies, cuir à semelles, cuir à empeignes, cuir pour décorateurs, pour courroies de transmission, cuir pour harnais, cuir pour la carrosserie.
3. Formes et embuchoirs, chevilles, clous et rivets.

**Classe 80—Harnais et Matériel de Sellerie.**

SEC.

1. Harnais de carrosse pour chevaux de trait ou d'express (double et simple), selles, étriers, filets, carisée pour colliers, couverture de cheval, étoffes pour couvertures, etc.

**Classe 81—Boyaux de Pompes à Incendies, Articles en Caoutchouc.**

SEC.

1. Boyaux de pompes en cuir ou en caoutchouc, courroies de transmission en caoutchouc et en cuir, et toutes espèces d'articles en caoutchouc, ouvrages de fantaisie en cuir, (casques et ceintures de pompiers, etc.)

**Classe 82—Malles, Valises.**

SEC.

1. Malles, valises, housses, nécessaires de toilette, nécessaires de voyage, et autres articles de même espèce.

**Classe 83—Meubles et Tapisserie.**

SEC.

1. Meubles de toutes sortes, garniture de salon, de salle à dîner et de chambre à coucher, chaises, tables, manteaux de cheminées, miroir de cheminée et de trumeaux, matelas, pochettes et consoles de salon, ouvrages en tapisserie décorative.

**Classe 84—Verrerie et Faïence.****Sec.**

1. Verre de couleur pour églises et habitations, verre bosselé, verre biseauté, verre à vitre et à miroir, et toutes autres espèces de verreries.

**Classe 85—Reliure, Imprimerie, Papeterie, etc.****Sec.**

1. Reliure, (livres blancs, de compte) en cuir ou en toile, dans toutes ses variétés, portefeuilles, bourses, articles de fantaisie en cuir.
2. Impressions fines de commerce, têtes de comptes, en têtes de lettres, cartes d'affaires, formules légales, affiches unies, en couleurs et enluminées.
3. Carton-pâte, Carton-paille, papier à écrire, à imprimer et papier-buvard, sacs de papier, papier à envelopper, pulpe de bois, etc.
4. Caractère d'imprimerie, électrotypie, stéréotypie, estampes en caoutchouc ou en métal, etc.
5. Spécimens de réglures.
6. Encres à imprimer et à écrire, noires et de couleur.
7. Ouvrages de lithographie, simples et en couleurs, cartes-affiches, etc.
8. Écriture à la main, commerciale enjolivée.
9. Dessins pour papiers teints, toile cirée, couverts de livres, ébénisterie, vitraux en verre de couleur, etc.
15. Adresse enluminée.
11. Estampes en caoutchouc, gravures sur acier, etc.
12. Cartes de Noël et du Jour de l'An.
13. Modèles d'anatomie pour écoles.

**Classe 86—Papiers peints, (Paper Hangings), Abat-Jour, Stores, etc.****Sec.**

1. Papiers teints, veloutés, marbrés, veinés, papiers vernis et émaillés, papiers imitant le bois et le cuir, papiers teints pour décorations, abat-jour et stores, peints ou imprimés, etc.

**Classe 87—Épiceries, Comestibles, etc.****Sec.**

1. Farine de bic-d'Inde, empois, farine de blé, de sarrasin, orge mondée et perlée, farine d'avoine, levain artificiel, levure, gâteaux de noces, confiseries de toutes espèces, gâteaux, etc.
2. Fruits et végétaux de toutes sortes conservés, séchés ou confits, confitures, gelées domestiques ou de fabriques.
3. Viand de toutes espèces, salées, fumées, conservées en boîtes ou en pots.
3. Poissons, salés, séchés et conservés à l'huile.
5. Café et épices, chicorée, cocoas, chocolats, et autres breuvages aromatiques.
6. Sucre, (sec en pains, granulé et jaune), sucre d'érable et sucre de betteraves.
7. Cordons et sirops.
8. Tabacs et cigares.

**Classe 88—Vins.****Sec.**

1. Etalage de commerce, vins secs, doux et mousseux.

**Classe 89—Constructions et Matériaux à bâtir.****Sec.**

1. Briques, tuyaux de drainage, ardoise pour toiture, ciments, marbres et granits, pierre taillée et sculptée, etc.
2. Portes faites à la machine, fenêtres et vénitiennes, moulures, visées d'escaliers, et autres ouvrages en bois pour construction.

3. Décorations à fresque, pièces de centre en plâtre, corniches et consoles, etc., manteaux de cheminée, en marbre et en ardoise marbrée, etc.
4. Enseignes peintes, et peintures en imitation de bois, ouvrages en tôle galvanisée pour constructions, et tout autres échantillons d'ouvrages et de matériel de construction.

#### Classe 90—Machines à Tricoter et à Coudre.

Sec.

1. Machines à tricoter, à bras ou à pouvoir moteur, pour usage de la famille ou pour les fabriques.

#### Classe 91—Instruments de Musique.

Sec.

1. Orgues, cabinet, de salon ou d'église.
2. Pianos, grands, carrés et droits.
3. Musiques militaires, instruments de cuivre, à anches et à cordes.
4. Grosse caisse et tout autre instrument de musique.



## TISSUS DE FABRIQUES

#### Classe 92—Articles de laine.

Sec.

1. Alpacas, couvertes, tapis, droguets, flanelles, châles, winceys, et tissus de laine de toute espèce
2. Casimirs, draps, doeskins, étoffes, naps, draps de pilots, beavers, présidents, serges, tweeds drapés de laine et de feutre, etc.

#### Classe 93—Ouvrages en laine tricotée.

Sec.

1. Gilets canadiens, chemises et caleçons pour hommes, femmes et enfants, bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants, gants, mitaines, guêtres, nubias écharpes, châles, etc.

#### Classe 94—Ouvrages en Coton.

Sec.

1. Poches et beam warps.
2. Toile de coton, écrue et blanchie,
3. Courte-pointes de coton, blanches et de couleur.
4. Toile à voile (ducks) et denims.
5. Gingham unis et de fantaisie.
6. Tolles à chemises, barrées ou carreautes.
7. Coutil barré ou carreauté.
8. Assortiment de cotons peluts
9. Coton ouaté, écrue et blanchi.
10. Coton carreauté pour tabliers.
11. Coton croisé, casbans noirs, sateens, jeans.
12. Poches en coton croisé, Chester stouts.
13. Mousselines unies et de fantaisie.
13. Fil de coton blanc et de couleur.
15. Coton ourdi pour tapis, coton à tricoter.

#### Classe 95—Tapis, Nattes, etc.

Sec.

1. Tapis Union, laine, tapistry, Brussels et Wilton.
2. Nattes en cocon, en éclisses, plumeaux, etc.

**Classe 96--Ouvrages en Laine tricotée.***Pour ceux qui ne fabriquent que pour le commerce en détail.*

Sec.

1. Gilets Cardigan, caleçons et chemises.
2. Bas et chaussettes pour dames et demoiselles.
3. Nubias, écharpes, etc.

**Classé 97--Vêtements et tissus portés par la personne,  
(Manufacture Canadienne.)**

Sec.

1. Casquettes en drap, chapeaux en feutre, en soie, etc.
2. Pardessus, (drap canadien).
3. Complets pour hommes et garçons, (drap canadien).
4. Cols, cravates, faux-cols et manchettes.
5. Coiffures de dames, chapeaux, manteaux, gilets, etc.
6. Linge de corps pour femmes et enfants, corsets, etc.
7. Gants, mitaines en chèvre, cuir et laine.
8. Chemises d'hommes en flanelle blanche ou de fantaisie.
9. Soieries, soie à coudre, soie, cordons, rubans de soie et de satin.
10. Boutons de différentes espèces.
11. Tissus en soie ou en laine, reteints.
12. Plumes d'autruches neuves ou reteintes.

**Classe 98--Tissus en Lin ou en Chanvre.**

Sec.

1. Poches, cordages, ficelles et toiles.
2. Chanvre dans ses diverses phases de fabrication, depuis le brin jusqu'à la filasse

**Classe 99--Fourrures, etc.**

Sec.

1. Fourrures de toutes espèces pour hommes et femmes.
2. Robes et tapis de carioles.
3. Pardessus fait de la fourrure d'aucun animal domestique.

**Classe 100--Produits Chimiques.***Préparations Pharmaceutiques. Prix d'entrée, 25c. chaque section.*

Sec.

1. Produits chimiques, assortiment de, cristaux chimiques, etc.
2. Préparations pharmaceutiques, assortiment de.
3. Dérivés du pétrol [autres que l'huile], teintures anilines.
4. Savons de buanderie et de toilette.
5. Colle-forte, gélatine, assortiment de.
6. Acides minéraux, échantillon de.
7. Peintures sèches et à l'huile, peintures liquides et blanc de plomb à l'huile, etc.
8. Huile de lard, huile de pieds de bœuf, et autres huiles animales.
9. Huile de lin, crue et bouillie, huile d'éclairage, de graissage, etc.
10. Préparations de toilette et de parfumerie.
11. Essences de fruits et extraits aromatiques, essences artificielles, de fruits, essence aromatique de fruits, etc.
12. Verrerie de pharmaciens
13. Extraits fluides de plantes médicinales, assortiment de.
14. Drogues et produits chimiques rares.
15. Vernis, laques, etc.
16. Bandages médicaux et chirurgicaux.
17. Cirages et autres préparations pour cuir.
18. Pilules médicinales recouvertes de gélatine ou de sucre, en paquets tels que livrés au commerce.
19. Entrées extra.

**Classe 101—Instruments et Appareils de Physique,  
de Chirurgie, etc.**

*Prix d'entrée, 25c chaque section.*

SEC.

1. Instruments de mathématiques et de génie civil.
2. Instruments d'optiques, comprenant microscopes et leurs accessoires.
3. Appareils et cornues chimiques, assortiment de.
4. Membres artificiels, bandages à hernies et appareils orthopédiques.
5. Instruments de chirurgie. collection de.
6. Modèles d'inventions.
2. Appareils électro-thérapeuthiques.
8. Instruments et appareils de chirurgie dentaire, collection de.
9. Entrées extra.

**Departement des Poeles.**

*Prix d'entrée, 25c chaque section. Espace fourni gratuitement.*

**Classe 102—Poêles et Fourneaux.**

SEC.

1. Poêles de chauffage et de cuisine, fourneaux de cuisine de tous modèles et de toutes grandeurs.

**Classe 103—Grilles, Fournaises, Poêles à Pétrole, etc.**

SEC.

1. Grilles de salon, portatives et fixes, calorifère à air chaud, à la vapeur, à l'eau chaude, poêles à pétrole, à gaz, etc.

**Classe 104—Fontes et Ustensiles en Fer.**

SEC.

1. Fontes de toutes sortes, monuments, fontaines, ventilateurs, balustrades, clôtures, roues de chars et autres, fontes pour constructions, pour ponts, pour chars, locomotives, chandronnerie unie et émaillée, garnitures en fonte pour écurie, etc.

**DEPARTEMENT DES VOITURES.**

**Classe 105—Carrosses, Sleighs, Wagons, Matériel de Carrosserie, etc.**

*Prix d'entrée, 5c chaque Voiture.*

SEC

1. Landaus, landaulettes, coupés, bronghams, calèches, vis à-vis ou voiture anglaise.
2. Victorias, phetons à capotes mobiles, rockaway Surrey à deux sièges, ou toute autre voiture à deux sièges.
3. Phaeton, buggy ou charette à un siège, de tous modèles.
4. Voiture de louage, double ou simple.
5. Wagon d'express, double ou simple, pour transporter les marchandises.
- 6; Sleighs doubles ou simples, de tous modèles, à l'usage des familles.
7. Sleighs express, doubles ou simples.
8. Corps de voitures, de buggies et de Sleighs (non montés), gardes de voitures, capotes de buggy, trains de buggy, roues et matériel de roue, bois recourbé et autre matériel pour voitures, sleighs, etc.
9. Essieux en acier et en fer battu, ressorts pour carrosse, buggy et wagon, et autres ferrures pour voitures.
10. Bicycles et triycles.
- 11 Entrées extra.

**OUVRAGES DE FEMMES**  
**DEPARTEMENT DES DAMES**  
**ET DES ENFANTS.**

5 entrées ou moins 50 cts., plus de 5 entrées \$1.00

Les Directeurs désirent que ce Département soit un des plus intéressants.

Pour parvenir à ce but l'administration a été mise entre les mains d'un comité composé de Dames, des vitrines ont aussi été pourvues, afin que les articles les plus délicates soient exposés sans aucun danger.

Afin que les prix soient décernés correctement, le catalogue a été remodelé et on a aussi fait une nouvelle classification des objets comme suit :

**Classe 1.—Peinture Chinoise et Art Décoratif.**

**Classe 2.—Ouvrage à l'aiguille, Broderie, Dentelle, &c.**

**Classe 3.—Ouvrages Diverses.**

Groupe No. 1

DÉPARTEMENT DE DAMES AGÉES.

Groupe No. 2

DÉPARTEMENT DES MÉNAGÈRES.

**Classe 4.—Département des Enfants.**

Un juge sera appointé pour chaque classe, et dans les cas où des prix extras devront être donnés, les trois juges donneront leur décision.

Les juges donneront la préférence aux objets qui n'ont pas encore été exposés.

Toutes les entrées dans ce Département devront être faites sur le Terrain et les exposants devront aussi apporter avec eux les articles qu'ils désirent exposer, afin qu'ils soient classifiés correctement.

A cette fin, les Surintendants seront dans le Département des Dames, (bâtisse du Palais de Cristal) à partir de 10 a m. Jeudi le 31 Août et les deux jours suivants

Les exposants qui ne désirent pas accompagner leurs articles, peuvent les envoyer par *Express* ou *Paquets-Poste*, et peuvent être certains qu'ils seront exhibés de la manière la plus avantageuse.

Ces articles seront empaquetés et retournés à leurs propriétaires en dedans de trois jours après la clôture de l'Exposition.

Par ce moyen il est à espérer qu'il n'y aura pas d'erreurs et que les objets seront étalés de la manière la plus attrayante

Tous les articles seront examinés et jugés le jour précédent l'ouverture de l'Exposition. Tous les ouvrages qui seront entrés et étalés après l'ouverture, pourront être exposés mais n'auront droit à aucun prix.

**Enlèvement des objets :—**Il ne sera pas permis d'enlever aucun des ouvrages avant 9 p m. Samedi le 9 Septembre.

On espère que l'Etalage d'Ouvrages de Dames âgées sera ce qu'il y aura de plus intéressant dans ce Département.

Dans toute circonstance les juges auront le droit de retenir aucun prix, lorsque l'objet exposé n'aura pas le degré de mérite suffisant, même s'il n'y a pas concurrence.

## Classe 1—Peinture Chinoise et Art Décoratif, etc.

SEC.		1er.	2e.
	1. Meilleure collection dans cette classe, tout l'ouvrage étant le produit du travail des mains propres de l'exposant.....	\$10	\$8
	2. Five o'clock Tea Set.....	4	3
	3. Tête-à-tête set.....	3	2
	4. Bol à fleurs.....	3	2
	5. Plat à Célérit.....	2	1
	6. Tasse et Soucoupe.....	2	1
	7. Service de Vaisselle pour dessert.....	4	3
	8. Cruche peinte rose.....	2	1
	9. Bol à fleurs, Doulton.....	4	3
	10. Plateaux à gâteaux.....	2	1
	11. Service à salade.....	4	3
	12. Jardinière.....	3	2
	13. Bonbonnière.....	2	1
	14. Plateau pour frontage.....	3	2
	15. Bol pour glace.....	4	3
	16. Service à café, [après diner].....	4	3
	17. Peinture sur cuivre.....	3	2
	18. Peinture sur miroir.....	3	2
	19. Plaque, Doulton.....	3	2
	20. Ecran pour Salon.....	4	3
	21. Coussin de sofa.....	3	2
	22. Draperie de Corniche.....	3	2
	23. Couverture de Plano.....	3	2
	24. " " Table.....	2	1
	25. Portières.....	4	3
	26. Table de fantaisie.....	2	1
	27. Draperie pour Ecran.....	2	1
	28. Porte-photographie.....	2	1
	29. Porte-cartes.....	2	1
	30. Capote pour théière.....	3	2
	31. Peinture sur étamine.....	3	2
	32. Peinture sur peluche ou satin.....	2	1
	33. Peinture sur Feutre ou Chamois.....	2	1
	34. Porte Musique.....	2	1
	35. Porte Parapluie.....	3	2
	36. Vase—10 pouces Doulton ou Worcester.....	4	3
	37. Bannière.....	3	2
	38. Peinture "Lustra".....	2	1
	39. Eventaille.....	2	1
	40. Couverture de Chaise.....	2	1
	41. Rideaux de Bibliothèque.....	3	2
	42. Boite pour Mouchoir.....	2	1
	43. Boite pour Gants.....	2	1
	44. Ecriu.....	2	1
	45. Portefeuille.....	2	1
	46. Porte Journaux.....	2	1
	47. Coussin à Epingles, peint.....	3	2
	48. Ecran de Cheminée.....	4	3
	49. Fleurs en Papier.....	2	1
	50. Abat-jour pour Lampe, en papier.....	2	1
	51. Abat-jour en soie ou dentelle.....	3	2
	52. Collection d'herbes sèches.....	2	1
	53. Jones séchés.....	2	1
	54. Fougères pressées.....	2	1
	55. Vase, nouveauté.....	2	1
	56. Nouveauté quelconque, pas nommée, si elle est de mérite suffisant.....	4	3

SEC.  
57. To

58. Me

SEC.

1. Me

2. Co

3. Pa

4. Co

5. Ri

6. Pe

7. Co

8. Na

9. Na

10. Or

11. Co

12. Co

13. Na

14. Na

15. U

16. M

17. Ta

18. M

19. Pa

20. Co

21. Ec

22. Je

23. Ba

24. B

25. D

26. G

27. M

28. Co

29. Po

30. D

31. C

32. D

33. Co

34. O

35. "

SEC.

1. M

2. A

3. P

4. P

5. J

6. A

7. C

8. N

9. A

10. C

SEC.	1er.	2e.
57. Tout objet d'art qui n'est pas mentionné dans cette liste, peut recevoir un prix extra, suivant le mérite.....		
58. Meilleur étalage d'ouvrage <i>Kindergarten</i> . Pliage, couture, etc.....	4	3

**Classe 2—Ouvrage à l'Aiguille, comprenant, Dentelle, ouvrage d'Effilage, Broderie, ouvrage fait au Crochet, en Braid (tresses) et Tatting, etc.**

SEC.	1er.	2e.
1. Meilleure collection dans cette classe, le tout devant être le produit du travail des propres mains de l'exposant.....	\$6	\$6
2. Couvre-pieds. nouveautés.....	3	2
3. Paire de dessus d'oreillers [pillow shams].....	3	2
4. Couverture de commode.....	2	1
5. Rideaux de chambre à coucher.....	2	1
6. Pelote à Épingles.....	2	1
7. Couverture de guéridon.....	2	1
8. Nappe à débiter.....	3	2
9. Nappe pour cabaret.....	3	2
10. Ornement de table [Table centre].....	3	2
11. Couverture de buffet.....	3	2
12. Couverture de coussin.....	2	1
13. Nappe pour collation.....	3	2
14. Nappe pour table de "Five o'clock", capote et six serviettes.....	3	2
15. Un jeu de "Doilies".....	3	2
16. Moquette [Tidy].....	2	1
17. Tablier.....	2	1
18. Mouchoir.....	2	1
19. Paire de dessus d'oreillers garnies.....	3	2
20. Couverture de lit.....	3	2
21. Echarpe ou moquette.....	2	1
22. Jeu de nattes de table.....	2	1
23. Bavette d'enfant.....	1	50c
24. Bordure, une verge ou plus.....	2	1
25. Dentelle tricotée ou au crochet.....	2	1
26. Garniture [Insertion].....	2	1
27. Moquette, éventail.....	2	1
28. Collet.....	2	1
29. Poignets.....	2	1
30. Draperie en soie ou faite au crochet.....	1	50c
31. Couvert de plat à pouding.....	3	2
32. Dentelle de soie faite au crochet.....	2	1
33. Col d'hommes en soie fait au crochet.....	2	1
34. Ouvrage en petits cordons.....	2	1
35. "Tam o'shanter" en laine fait au crochet.....	1	50c

**Classe 3—Groupe 1—Ouvrages de Dames âgées.**

SEC.	1er.	2e.
1. Meilleure collection d'ouvrage dans cette classe, tout l'ouvrage étant le produit du travail des propres mains de l'exposante.....	8	4
2. Afghan pour voiture.....	2	1
3. Panier à ouvrage.....	2	1
4. Pochette pour tricotage.....	2	1
5. Jupe de robe faite au crochet.....	3	2
6. Afghan pour voiture d'enfants.....	3	2
7. Couvre-pieds piqué, en pièces.....	1	50c
8. Natte [rug].....	2	1
9. Appui-pieds [Foot rest].....	3	2
10. Coussin de sofa.....		

Sec.	1er.	2e.
11. Pelote à épingles .....	2	1
12. Ecran de cheminée.....	4	3
13. Natte pour lampe.....	1	50e
14. Paire de bas.....	1	50e
15. " " chaussons.....	1	50e
16. " " bas de soie.....	2	1
17. Reticle.....	2	1
18. Paire de mitaines.....	1	50e
19. Colerette [shoulder cape].....	2	1
20. Sous-veste pour enfant.....	1	50e
21. Gilet pour bébé.....	1	50e
22. Linge de corps pour hommes.....	3	2
23. Tapis tressé.....	2	1
24. Tapis de fantaisie.....	2	1
25. Coussin de sofa en soie.....	2	1
26. Couvre-pieds au crochet.....	3	2
27. " " tricote.....	3	2
28. Ourlage [Hem stitching].....	2	1
29. Dentelle à l'aiguille ou au crochet.....	3	2
30. Dentelle, guipure de soie.....	3	2
31. Broderie en soie.....	3	2
32. Broderie romaine.....	3	2
33. Autres broderies.....	3	2
34. Tapisseries.....	4	3
35. Ouvrages en laine de Berlin.....	3	2
36. Braid [Ouvrage en tresses].....	2	1
37. Ravaudage le mieux fait.....	2	1
38. Bonnet de dame au crochet ou à l'aiguille.....	2	1
39. Tablier en soie noire.....	2	1
40. Bonnet ou capine d'enfants, en dentelle.....	3	2
41. Corbeille d'enfant.....	2	1
42. Panier à papier.....	2	1

### Classe 3.—Département des Ménagères.

#### GROUPE 2—FRUITS, MARINADES, ETC

Sec.	1er	2e.
1. Meilleur étalage de fruits en bidon.....	\$4	\$3
2. Pain de Ménage.....	2	1
3. Biscuits faits au levain.....	2	1
4. Biscuits faits au levain artificiel.....	2	1
5. Sucrieries de ménage.....	2	1
6. Etalage de confitures.....	3	2
7. Marinades.....	3	2
8. Sauce aux Tomates.....	2	1
9. Sauce " Chili ".....	2	1
10. Tomates en bidons.....	2	1
11. Sucre d'érable.....	2	1
12. Marmalade.....	2	1
13. Gâteau " Jelly " de fantaisie.....	3	2
14. Marinades sucrées.....	3	2
15. Savon du pays.....	2	1
16. Savon de toilette.....	2	1
17. Deux paires de bas de laine.....	3	2
18. " " de chaussettes de laine.....	3	2
19. " " de gants " ".....	3	2
20. " " de mitaines " ".....	3	2
21. Deux livres de laine à tricoter.....	3	2

Sec.
22. Deu
23. Dou
24. Piè
25. "
26. "
27. Tap
28. Piè
29. Pai
30. Cor
31. Piè
32. Cou
33. Piè
34. "
35. Fil
36. Co
37. Me
38. Me
39. Vi
40. Vi
41. Sir
42. Su
43. Co
44. En

Sec.
1: M
2
3. O
4. O
5. T
6. R
7. B
8. P
9. B
10. C
11. O
12. T
13. D
14. In
15. D
16. F
17. P
18. C
19.
20.
21. S
22. P
23. C
24. I
25. P
26. L

	SEC.	1er.	2e.
2e.	22. Deux couvertes de laine.....	4	2
1	23. Douze verges de drap de laine.....	4	2
3	24. Pièce d'étoffe du pays.....	4	2
50c	25. " de flanelle en laine.....	4	2
50c	26. " de tapis en laine.....	3	2
50c	27. Tapis de cheminée en laine.....	3	2
1	28. Pièce de catalonne.....	3	2
1	29. Paillason en ".....	3	2
50c	30. Couvre-pieds en laine.....	3	2
1	31. Pièce de carreaüt pour habit, 6 verges.....	3	2
50c	32. Courtes pointes.....	3	2
50c	33. Pièce de toile ouvrée, 12 verges.....	3	2
2	34. " " " 12 verges.....	3	2
1	35. Fil de lin $\frac{1}{2}$ lb.....	3	2
1	36. Couverte à cheval [2].....	3	2
1	37. Meilleur pardessus. imitation de mouton de Perse.....	3	2
2	38. Meilleur manchon et chapeau, imitation de mouton de Perse.....	3	2
	39. Vin de ménage.....	3	2
1	40. Vinaigre de ménage.....	3	2
2	41. Sirop d'érable.....	3	2
2	42. Sucre d'érable.....	3	2
2	43. Conserve de Végétaux.....	3	2
2	44. Entrées extra.....	3	2

## Classe 4.

## DEPARTEMENT DES ENFANTS.

Tous ces ouvrages doivent être faits par des enfants au-dessous de 14 ans.

	SEC.	1er.	2e.
2e.	1. Meilleur étalage d'ouvrage à l'aiguille.....	3	2
\$3	2. " " " mécanique.....	3	2
1	3. Ouvrage au crochet.....	1	50c
1	4. Ourlage [Hem stitching].....	1	50c
1	5. Tablier le plus élégant.....	1	50c
1	6. Ravaudage.....	2	1
1	7. Broderie en soie.....	1	50c
1	8. Piqures en plumes.....	1	50c
1	9. Bande brodée pour chapeau.....	1	50c
2	10. Coton brodé ou tracé.....	2	1
2	11. Ouvrage d'effilage en fil.....	2	1
1	12. Tatting.....	2	1
1	13. Dessin de carte géographique.....	2	1
1	14. Imprimeries.....	2	1
1	15. Dessin au crayon.....	2	1
1	16. Fleurs peintes à l'huile sur aucun matériel.....	3	2
2	17. Paysages.....	3	2
2	18. Collection de timbres-poste.....	3	2
1	19. " d'insectes.....	2	1
1	20. " de coquillages.....	2	1
2	21. Spécimen d'ouvrage "Kindergarten" par enfants au-dessous de 7 ans.....	2	1
2	22. Poupée et son trousseau.....	1	50c
2	23. Ouvrage au crochet de toute sorte.....	1	50c
2	24. Pelote à épingles.....	1	50c
2	25. Porte éventail.....	1	50c
2	26. Lit de poupée garni.....		

27. Collettere [shoulder cape].....	1	55c
28. Tam o'shanter.....	1	50c
29. Ornement de table [table centre].....	1	50c
30. Nappe pour cabaret.....	1	50c
31. " à débiter.....	1	50c
32. Capote pour théière.....	1	50c
33. Pochette pour bas.....	1	50c
34. Portefeuille ou Brouillard.....	1	50c
35. Boîte à mouchoirs.....	1	50c
36. " " barbe.....	1	50c
37. Porte-Epoussette.....	1	50c
38. " journaux.....	1	50c
39. Pelote à épingles pour le mur.....	1	50c
40. Afghan de voiture d'enfants.....	2	1
41. Souliers de chambre.....	1	50c
42. Porte-souliers.....	1	50c
43. Souliers brodés.....	2	1
44. Pochette pour jaquette.....	1	50c
45. Fourreau de parapluie.....	1	50c
46. Porte-époussetoir.....	1	50c
47. Appui-tête.....	1	50c
48. Draperie ou moquette.....	1	50c
49. Coussin de salon.....	2	1
50. Couverture de table.....	2	1

Tous les ouvrages doivent être neufs et complets, et être le produit de l'ouvrage de l'exposant.

Les juges pourront donner un prix pour les articles qui ne sont pas énumérés dans cette liste, ce prix ne dépassera pas le montant mentionné dans la section où l'article est entré, pourvu qu'il soit de mérite suffisant.



# Liste d'Expositions Importantes tenues aux Etats-Unis, 1893

ASSOCIATION.	PLACE D'EXPOSITION.	DATES.	SECRETAIRES.	ADRESSE.
Iowa State Fair.....	Des Moines Iowa.....	1 au 8 Sept.....	John R. Shaffer.....	Des Moines Iowa.....
South Dakota State Fair.....	Aberdeen, South Dak..	11 au 15 Sept.....	C. N. Harris.....	Mount Holly, N. J.....
Grand Columbian Exhibition.....	Mount Holly, N. J.....	19 au 22 Sept.....	Henry J. Budd.....	Shreveport, La. ....
Plymouth Fair Association.....	Plymouth, Mich.....	19 au 22 Sept.....	J. M. Collier.....	Plymouth Mich.....
Marion County Fair.....	Knoxville, Iowa.....	19 au 22 Sept.....	T. G. Gilles.....	Knoxville Iowa.....
Great Inter-State Fair.....	Trenton, N. J.....	25 au 29 Sept.....	Jos. Guild Muirhead	Trenton, N. J.....
Oakland County Fair.....	Pontiac, Mich.....	26 au 29 Sept.....	M. M. Frost.....	Pontiac Mich.....
Allegan County Fair.....	Allegan, Mich.....	26 au 29 Sept.....	C. H. Adams.....	Allegan Mich.....
Door County Agricultural Society Fair.....	Sturgeon Bay, Wis. ...	27 au 30 Sept.....	C. A. Whiteside.....	Sturgeon Bay, Wis....
Hillside Fair.....	Hillside, Mich.....	2 au 6 Oct.....	J. F. Fitzsimmons...	Hillside Mich.....
Union Agricultural Society Fair.....	Burgestown, Pa.....	3 au 5 Oct.....	William Melvin.....	Burgestown, Pa.....
Southeastern Agricultural Society.....	Cape Girardeau, Mo. ...	10 au 14 Oct.....	B. H. Engelmann.....	Cape Girardeau Mo....
Texas State Fair & Dallas Exposition Ass.	Dallas, Texas.....	14 au 29 Oct.....	Claude A. Clair.....	Dallas, Texas.....
Louisiana State Fair.....	Shreveport La.....	30 Oct. au 4 Nov.....	Geo. J. Horan.....	Aberdeen Sth. Dakota.

50c  
1  
50c  
50c  
50c  
50c  
50c  
50c  
1  
50c  
50c  
50c  
50c  
50c  
1  
1  
rage  
érés  
a ou

# EXPOSITIONS IMPORTANTES TENUES EN CANADA, 1893.

## \* \* LISTE \* \*

—DES—

ASSOCIATION.	PLACE D'EXPOSITION	DATES.	SECRETARE.	ADRESSE.
Exposition Industrielle e Agricole Provinciale	Montreal, P. Q. ....	1 an 9 Sept. ....	S. C. Stevenson. ....	Montreal, P. Q. ....
Stanstead Live Stock Fair	Stanstead, P. Q. ....	23 an 24 Août. ....	H. E. Channell. ....	Stanstead, P. Q. ....
Canada's Great Eastern Fair	Sherbrooke, P. Q. ....	1 an 7 Sept. ....	H. R. Frazer. ....	Sherbrooke, P. Q. ....
Canada's Great Industrial Fair	Toronto, Ont. ....	1 an 16 Sept. ....	H. J. Hill. ....	Toronto, Ont. ....
Western Fair	London, Ont. ....	14 an 23 Sept. ....	Thomas A Browne. ....	London, Ont. ....
Guelph Central Exhibition	Guelph, Ont. ....	19 an 21 Sept. ....	Wm. Lawlaw. ....	Guelph, Ont. ....
Central Canada Exhibition	Ottawa, Ont. ....	22 an 36 Sept. ....	E. McMahon. ....	Ottawa, Ont. ....
Peterborough Central Fair	Peterborough, Ont. ....	25 an 27 Sept. ....	W. J. Green. ....	Peterborough, Ont. ....
Midland Central Fair	Kingston, Ont. ....	25 an 29 Sept. ....	Geo. P. Orman. ....	Kingston, Ont. ....
West Durham & Darlington Fair	Bowmanville, Ont. ....	26 an 27 Sept. ....	R. Windatt. ....	Darlington, Ont. ....
Collingwood Fair	Collingwood, Ont. ....	26 an 29 Sept. ....	J. W. Archer. ....	Collingwood, Ont. ....
North Lanark Fair	Almonte, Ont. ....	3 an 5 Oct. ....	W. P. McEwen. ....	Almonte, Ont. ....
North Renfrew Fair	Beechburg, Ont. ....	5 an 6 Oct. ....	John Brown. ....	Beechburg, Ont. ....
East Riding of York Agr'l Society	Markham Village, Ont. ....	4 an 6 Oct. ....	Jannes J. Barker. ....	Markham Village, Ont. ....

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL

- - Et - -

### ASSOCIATION DES JARDINIERS FRUITIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

#### LOIS ET RÈGLEMENTS.

1. Tous les échantillons mis en concurrence pour les primes doivent être de la culture du concurrent ou du patron. La preuve du contraire fait perdre au concurrent tous les droits aux prix.
2. Les plantes, les fleurs, les fruits et les végétaux doivent tous être munis d'étiquettes portant leurs noms respectifs. Autant que possible les noms botaniques devront y être ajoutés.
3. En accordant des primes pour les plantes en pots, il sera fait mention de la beauté des échantillons, de la floraison et de la marque d'une culture supérieurement soignée.
4. Ici le mot : "Dissimilaire" signifie les différentes espèces d'aucune plante.
5. Toute déviation, au plus ou au moins, des quantités ou des numéros spécifiés dans le tableau déqualifie un concurrent.
6. Des cartes correspondant aux entrées seront fournies aux exposants qui seuls seront tenus responsables du placement de ces dernières. Ils sont priés de s'assurer si ces cartes désignent bien les articles exposés. La Société ne peut être tenue responsable des erreurs commises par la désobéissance à ce règlement ou à tout autre.
7. Afin de désigner l'espace requis dans chaque section, toutes les entrées doivent être demandées par écrit et toutes les souscriptions payées pas plus tard que le mardi avant l'ouverture de l'exposition. Après cette date les demandes d'entrées ne seront plus accordées.
8. Le secrétaire ne sera pas permis d'accepter des entrées qui ne seront pas faites par écrit, [des blancs seront fournis sur demande], le ou avant le 1er Septembre 1893, à son bureau, aux soins de W. W. Ogilvie, Ecr., coin des rues du Port et des Enfants Trouvés. Les personnes éloignées peuvent faire application par la maille. Voici les prix pour les entrées :—Pour 10 entrées et moins, 50c. ; plus de 10 entrées, \$1.00. *On ne charge rien aux Membres de la Société d'Horticulture de Montréal, pour les entrées.*
9. Tous les articles devant concourir pour les primes devront être rendus dans la bâtisse à midi le jour de l'ouverture de l'Exposition. On donnera une heure pour étiqueter et placer les articles. Au bout de ce temps, tout le monde doit être prêt à quitter la bâtisse afin que les juges puissent accorder les prix. Les Exposants sont priés de seconder les efforts de la Société à renforcer ce règlement.
10. Les juges auront le pouvoir de retenir les prix si à leur point de vue, les articles ne le méritent pas. Ils sont particulièrement priés de se rappeler ce règlement.
11. Les juges peuvent recommander des prix extras pour tout fruit rare ou nouveau, pour toute fleur ou autre objet d'intérêt particuliers pour lesquels des prix spéciaux n'auraient pas été offerts.
12. Les juges ne pourront pas concourir dans la classe où ils devront accorder des prix.

13. Sur la recommandation des juges ou d'un comité nommé par la Société, les Directeurs peuvent accorder un diplôme pour excellence exceptionnelle si la chose est convenable suivant leur opinion.

14. En ce qui regarde les prix, la décision des juges devra être considérée finale et l'on ne prêtera aucune attention aux protestations à moins que les prix n'aient été accordés suivant les lois de la Société.

15. Il ne sera permis à aucune autre personne que le juge de toucher ou de manipuler les fruits, les fleurs ou tout autre article exposé, et l'exposant trouvé coupable de transgression envers ce règlement en touchant aux articles ou aux cartes de sections sera privé des prix qui pourraient lui avoir été accordés.

16. La Société peut nommer des comités chargés d'aider les exposants à nommer les plantes et les fruits sur les noms desquels ils pourraient avoir quelque doute; mais, elle ne s'assume aucune responsabilité sur ce sujet.

17. La Société ne sera pas responsable des dommages causés aux plantes pendant et après l'exposition, mais en prendra tout le soin ordinaire.

18. Il ne sera pas permis de concourir pour plus d'un prix dans la même section et un second prix ne sera jamais accordé à un article qui en a déjà remporté un.

19. La Société ne paiera pas les déboursés sur les plantes, fruits, etc envoyés pour compétition, sous aucune considération.

20. Tous les articles exposés resteront dans la bâtisse jusqu'à la clôture de l'exposition; ils seront remis aux contributeurs à moins d'avis contraires. Le bureau de Régie peut permettre d'enlever des plantes qui pourraient souffrir si on les y laissait pendant toute l'exposition, mais toutes ces plantes doivent être remplacées à la satisfaction du dit bureau.

21. Toute personne résidant dans l'île de Montréal peuvent devenir membre de la Société sur paiement d'une contribution annuelle de deux dollars. Toute personne résidant dans la Province de Québec en dehors de l'île de Montréal, peut aussi devenir Membre de la Société en payant un dollar, pour lequel il recevra un *billet d'admission à l'exposition pour son usage personnel*. Il recevra aussi une copie de tous les rapports publiés par la Société et il aura la permission de se servir de n'importe quel livre de références de la bibliothèque de la Société.

22. On peut obtenir des listes des primes et toute autre information en s'adressant aux soussignés; et toute personne intéressée en Horticulture est invitée à contribuer des articles pour l'Exposition.

THOS. WILLIAMSON,  
*Secrétaire-Trésorier de la*  
*Société d'Horticulture de Montréal,*  
Boîte de Poste, 1870.

S. C. STEVENSON,  
*Gérant et Secrétaire de la*  
*Compagnie d'Exposition de Montréal.*

Les port  
dov  
Règ

Comp

1. Co

2.

Les pr  
au plus  
par cha

3. 6 A

4. 2 A

5. Al

6. 6

7. 12

8. 12

9. 6

10. 6

11. 3

12. 6

13. 3

14. 1

15. 4

16.

17. 6

18. 3

19. 1

20. 1

21. 6

22. 3

23.

24. G

25.

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles doivent être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

## Classe A.

Compétition ouverte à tous les membres de la Société, soit Professionnels ou Amateurs.

### LES PLANTES.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
<b>1. Collection de Plantes Décoratives et Fleurissantes. 100 pds. carrés.</b>	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
2. do do 50 "	25 00	30 00	25 00	20 00
2. do do 50 "	20 00	18 00	15 00	12 00
Les prix sous les deux titres ci-dessus seront accordés au plus grand nombre de points d'excellence obtenus par chaque collection.				
3. 6 Adiantes, variétés distinctes .....	5 00	4 00	3 00	
4. 2 Anthamins, en fleurs.....	3 00	2 00		
5. Aloès Américaines, les 2 meilleures. ...	6 00	5 00	4 00	
6. " " meilleur échantillon.	3 00	2 00	1 00	
7. 12 Bégonias, feuillage, pas moins de 6 variétés distinctes.....	5 00	4 00	3 00	
8. 12 Bégonias tubéreuses, pas moins de 6 variétés distinctes en fleurs .....	5 00	4 00	3 00	
9. 6 Bégonias tubéreuses, 4 variétés distinctes en fleurs... ..	3 00	2 00		
10. 6 Caladiums, variétés distinctes.....	5 00	4 00	3 00	
11. 3 " " " .....	4 00	3 00	2 00	
12. 6 Crotons, " " .....	5 00	4 00	3 00	
13. 3 " " " .....	4 00	3 00	2 00	
14. 1 Cycas, échantillon.....	4 00	3 00	2 00	
15. 4 Dracaenas, variétés distinctes.....	3 00	2 00		
16. " " échantillon simple .....	2 00	1 00		
17. 6 Fongères, espèces différentes, l'arbre de fongères exclus.....	5 00	4 00	3 00	
18. 3 " " " .....	4 00	3 00	2 00	
19. 1 Fougère, l'arbre de fougère exclus.....	4 00	3 00	2 00	
20. 1 Arbre de fougère. meilleur échantillon.	4 00	3 00	2 00	
21. 6 Fuchsias, différentes variétés, en fleurs.	4 00	2 00		
22. 3 " " " .....	3 00	2 00	1 00	
23. " " plante simple .....	2 00	1 00		
24. Géraniums Zonals, 9 diff. var. en fleurs..	4 00	3 00		
25. " " doubles, 9 " " " .....	4 00	3 00		

Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre 1893.

(Voir règlement 5)



Les portes des bâtisses de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p-m. (Voir Règlement 9.)

## FLEURS COUPEES.

La Société fournira des plateaux et des vases dans lesquels les fleurs doivent être exposées. Les gagnants devront renouveler leurs fleurs à tous les deux jours, à cette fin on leur paiera 10 par cent. de leur prime. Toutes les fleurs devront avoir d'aussi longues tiges que possible.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
59. Collection, comprenant plantes pour lits, plantes délicates et robustes annuelles, bi-annuelles, etc. Les arbustes perpétuels et robustes exceptés.....	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
60. Aster, 24 fleurs, dissimilaires.....	5 00	3 50	2 50	1 50	1 00
61. " 12 ".....	3 00	2 50	2 00	1 50	
62. Dahlias, doubles, 12 variétés distinctes....	2 50	2 00	1 50	1 00	
63. " " 6 ".....	3 00	2 00	1 00		
64. " simples, 24 fleurs.....	2 00	1 50	1 00		
65. " 12 ".....	3 00	2 00	1 00		
66. Dianthus, collection de 24 fleurs.....	2 00	1 50	1 00		
67. Gladioli, 24 pointes, pas moins de 12 variétés	10 00	8 00	6 00	4 00	2 00
68. " 12 " " 6 ".....	6 00	5 00	4 00	3 00	2 00
69. Pensées, 24, dissimilaires.....	3 00	2 50	2 00	1 50	
70. Pensées, 12, ".....	2 00	1 50	1 00		
71. Pétunias, simples, meilleur étalage, 24 fl...	3 00	2 00	1 00		
72. " double, meilleures 12 variétés....	2 00	1 50	1 00		
73. Phlox Drummond, collection 12 variétés 3 pointes chacune.....	3 00	2 00	1 00		
74. Phlox perpétuelle, collection, 3 pts. chacune	3 00	2 00	1 00		
75. Pois d'odeur, meilleur touffe, 50 pointes avec feuillage.....	4 00	3 00	2 00	1 00	
76. Zinnias, 12 variétés, 3 fleurs chacune.....	3 00	2 00	1 00		
77. Holyocks, 6 pointes.....	2 00	1 50	1 00		
78. Cannas, 6 ".....	2 00	1 50	1 00		
79. Verbenas, 6 variétés, 3 de chaque.....	2 50	1 50	1 00		

## BOUQUETS ET VASES DE FLEURS.

80. Bouquets ou touffe de fleurs pour Mariée..	4 00	3 00	2 00		
81. Panier de fleurs.....	5 00	4 00	2 00		
82. Vase ou Epergne, avec fleurs.....	4 00	3 00	2 00		
83. Vase de Roses, pas moins de 12 fleurs.....	4 00	3 00	2 00		
84. Vase d'Éillets Marguerites, 50 fleurs.....	3 00	2 00	1 00		

Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.  
(Voir Règlement 8.)



Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

## Classe C.

### FRUITS.

La Société peut former un comité chargé d'aider à nommer les fruits sur les noms desquels pourrait élever quelque doute, mais elle n'assume aucune responsabilité en ce cas.  
Les exhibants sont spécialement avertis de ne présenter qu'un seul plateau de la même variété dans la même collection, et chaque plateau doit être nommé. Toutes les pommes généralement connues lui devraient autant que possible avoir un tableau de leur origine inscrite sur la carte avec leur nom. Les pommes sauvages ne sont pas admises dans la collection de pommes.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	c.	\$ c.
107.	Meilleure collection de pommes n'excédant pas 25 variétés, doit être exposée par le cultivateur lui même; 5 éch. de chaque sorte, ouverte à l'Univers.....	20 00	16 00	12 00	8 00	4 00
108.	Pommes, collection des plus Nouvelles Russes 10 variétés.....	7 00	5 00	3 00	2 00	
109.	" 3 var. de nouv. sem., 5 de chaq.	4 00	3 00	2 00		
110.	" " " " " "	3 00	2 00	1 00		
111.	" 12 " 3 d'été, 3 d'automne, 3 d'hiver, de bonne heure, 3 d'hiver tard, 5 de chaque, nommées.....	10 00	8 00	6 00	4 00	2 00
112.	Pommes, 6 variétés, 5 de chaque, nommées, pour le commerce.....	5 00	4 00	3 00	2 00	
113.	Pommes, faneuses..... 5 échantillons	4 00	3 00	2 00	1 00	
114.	" St-Laurent.....	4 00	3 00	2 00	1 00	
115.	" Duchesse.....	4 00	3 00	2 00	1 00	
116.	" Wealthy.....	2 00	1 50	1 00		
117.	" Alexandre.....	2 00	1 50	1 00		
118.	" Ben Davis.....	2 00	1 50	1 00		
119.	" Bethel.....	2 00	1 50	1 00		
120.	" Bourassa.....	2 00	1 50	1 00		
121.	" Blue Pearmain.....	3 00	1 50	1 00		
122.	" Baldwin du Canada.....	2 00	1 50	1 00		
123.	" Golden Russet.....	2 00	1 50	1 00		
124.	" Pêches (de Montréal).....	2 00	1 50	1 00		
125.	" Pewaukee.....	2 00	1 50	1 00		
126.	" Pommes Grises.....	2 00	1 50	1 00		
127.	" Fraises (de Montréal).....	2 00	1 50	1 00		
128.	" d'hiver, St. Laurent, telles que décrites dans le rapport de la S. H. de Montréal... 5 échantillons	2 00	1 50	1 00		
129.	" Jaunes transparent.....	2 00	1 50	1 00		
130.	" Jonathan.....	2 00	1 50	1 00		
131.	" Toute autre variétés.....	2 00	1 50	1 00		
132.	" Sauvages, 5 var., 10 de c., nommées.....	1 50	1 00			
133.	" " 1 " 10 échantillons.....	1 50	1 00			

**Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.**  
(Voir Règlement 8.)

Les portes des bâisses de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.	5e Prix.
<b>FRUITS.—Continué.</b>						
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
134.	Poires, 6 variétés, 5 de chaque, nommées	6 00	5 00	4 00	3 00	
135.	" 3 " 5 " "	4 00	3 00	2 00		
136.	" 1 " 5 échantillons.....	2 00	1 50	1 00		
137.	Prunes, collection, 10 échantillons de cha.	4 00	3 00	2 00	1 00	
138.	" 2 variétés, 10 " "	2 00	1 50	1 00		
139.	" 1 Plateau d'une seule var., 10 éch.	2 00	1 50	1 00		
140.	" Sauvages de la P. de Q., 10 éch.	1 50	1 00			
141.	" des Etats du Nord-Ouest, 10 échantillons.....	1 50	1 00			

### PANIERS DE FRUIT.

142.	Pour le panier de fruits pour dessert, le plus beau et plus artistiquement assorti, pas moins de 12 pouces et pas moins de 2 pieds en aucun sens.....	5 00	4 00	3 00	2 00	
143.	Pour le plus beau panier de fruits élevés au dehors, le plus gracieusement arrangé, pas moins d'un pied et pas plus de 2 pieds en aucun sens.....	4 00	3 00	2 00	1 00	

### RAISINS DU DEHORS.

144.	Raisins, 12 variétés, collection, nommées, 2 grappes de chaque.....	8 00	6 00	5 00	4 00	2 00
145.	Raisins, 6 variétés, préférence donnée aux qualités bien mûrissantes, meilleure coll. nommés, 2 grappes de chaque.....	5 00	4 00	2 00	1 00	
146.	Raisins, 3 variétés, Blancs, 2 grappes de chaque.....	3 00	2 00	1 00		
147.	Raisins, 3 variétés, Noirs, 2 grappes de chaque.....	3 00	2 00	1 00		
148.	Raisins, 3 variétés, Rouges, 2 grappes de chaque.....	3 00	2 00	1 00		
149.	Raisins Blancs, la plus pes. grappe sim.	1 50	1 00			
150.	" Noirs, " " "	1 50	1 00			
151.	" Rouges, " " "	1 50	1 00			

**Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.**

(Voir Règlement 8.)

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement page 9.)

### RAISINS SOUS LE VERRE.

Doivent être nommés correctement et complètement mûrs.

Les variétés connues sous les noms de Nice Blanc et Assyrien sont exclus de toute compétition.

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSÉS.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
		\$ c.	\$ c.	c.	\$ c.
152.	Raisins, 8 variétés, 1 grappe de chaque . .	10 00	7 00	5 00	3 00
153.	" 5 " 1 " " . . . . .	6 00	4 00	3 00	
154.	" 2 " de Banca . . . . .	3 00	2 00	1 00	
155.	" 2 grappes d'Hambourg Noir . . . . .	3 00	2 00	1 00	
156.	" meilleure grappe d'aucune variété.	3 00	2 00	1 00	

### PECHES ET AUTRES FRUITS.

157.	Brugnons, 3 variétés, 5 de chaque. . . . .	2 00	1 00		
158.	Pêches, 6 variétés, 3 de chaque . . . . .	5 00	3 00	2 00	
159.	" (plus bean plat de). . . . .	3 00	2 00	1 00	
160.	Melon d'Eau . . . . .	2 00	1 50	1 00	
161.	" Musc . . . . .	5 00	4 00	3 00	
162.	" meilleure variété nouvelle, Musc . .	4e. 2 00	5e. 1 00	2 00	1 00
		3 00	2 00		

### LEGUMES.

Tous les Légumes doivent être cultivés et nommés par l'Exposant, ou il sera déqualifié.

163.	Artichauts, Jérusalem, meilleur plateau. .	1 00	75		
164.	Bettraves, Navet, Sanguines, 6, p. table. . .	3 00	2 00	1 50	1 00
165.	" Longues, " 6, " . . . . .	3 00	2 00	1 50	1 00
166.	Fèves, Lima, le plus beau plateau. . . . .	1 50	1 00		
167.	" Kidney, pivelées jaunes, le plus beau plateau . . . . .	1 50	1 00		
168.	Fèves, Kidney, pivelées vertes, le plus beau plateau . . . . .	1 50	1 00		
169.	Borécole (Kale), 2 tiges . . . . .	1 50	1 00		
170.	Chou de Bruxelles, 2 tiges . . . . .	1 50	1 00		
171.	" d'Hiver 3 pommes . . . . .	1 50	1 00		
172.	" Rouge 3 " . . . . .	1 50	1 00		
173.	" de Savoie 3 " . . . . .	1 50	1 00		
174.	Carottes, demi-longues, paquet de 6. . . . .	2 00	1 50	1 00	
175.	Choufleur, 3 têtes . . . . .	3 00	2 00	1 00	
176.	" la meilleur tête . . . . .	2 00	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.

(Voir Règlement 8)

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p.m. (Voir Règlement 9.)

ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSÉS.		1er Prix.	2e Prix.	3e Prix.	4e Prix.
LÉGUMES.— <i>Suite.</i>		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
177.	Concombres, les 2 plus beau.....	1 00	50		
178.	Céleri, Blanc 6 têtes.....	3 00	2 00	1 00	
179.	" Rouge, 6 ".....	3 00	2 00	1 00	
180.	" Jaune, 6 ".....	3 00	2 00	1 00	
181.	Blé-d'inde, sucré, 12 épis, bon pour la table	3 00	2 00	1 00	
182.	Anbergine, 3, Pourpres.....	1 00	50		
183.	" 3, Blancs.....	1 00	50		
184.	Poireau, paquet d'une douzaine.....	1 00	75		
185.	Boîte de Champignons croissants.....	2 00	1 50	1 00	
186.	Oignons, collection, 5 de chaque.....	4 00	3 00	2 00	
187.	" Blancs, 5 ".....	2 00	1 50	1 00	
188.	Panais, 6 pour la table.....	2 00	1 50	1 00	
189.	Pois, Verts, plateau de 50 cosses.....	2 50	1 50	1 00	
190.	Piment, collection, 6 de chaque varié.....	3 00	2 00	1 00	
191.	Patates " 6 " 10 var.....	6 00	4 00	2 00	
192.	" 4 variétés, 6 ".....	2 00	1 50		
193.	Herbes en vases, collection, un paquet de chaque dans l'eau.....	3 00	2 00	1 00	
194.	Radis, paquet de 12.....	2 00	1 50	1 00	
195.	Laitue, Pommée et Romaine, 6 pieds de cha	2 00	1 50	1 00	
196.	Persil, 1 pot.....	1 50	1 00		
197.	Salsifis, 12 racines.....	2 00	1 50	1 00	
198.	Tomates, 3 var, 6 échantillon de chaque....	3 00	2 00	1 00	
199.	" Rouge 5 " ".....	1 50	1 00		
200.	" Jaune 5 " ".....	1 50	1 00		
201.	Navets, Blancs, 6, pour la table.....	2 00	1 50	1 00	
202.	" Jaunes, 6, ".....	2 00	1 50	1 00	
203.	Citrouilles, Légume Marrow, 2 éch.....	1 00	50		
204.	" Hubbard, 2 échantillons.....	1 50	1 00		
205.	La meilleure Citrouille pour la table, aucune autre var, 2 échantillons.....	1 50	1 00		
206.	Légumes, la meilleure collection, nommés, étendus sur un espace de pas moins de 36 pieds de Superficie.....	10 00	7 00	5 00	3 00
207.	Oignons, 25 Rouges, 25 Jaunes, 1 varié de chaque.....	5 00	3 50	2 50	1 50

Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.

(Voir Règlement 8)

Les p  
d  
P

II  
sonnel  
person  
courir  
la con

208.

209.

210.

211.

212.

213.

214.

215.

216.

217.

218.

219.

220.

221.

Les portes des bâties de l'Exposition seront fermées à Midi juste. Les articles devront être classés et les exposants prêts à sortir pour 1 heure p. m. (Voir Règlement 9.)

## Classe D.

Ouverte aux amateurs seulement.

### FRUITS ET LEGUMES.

#### LOIS POUR LES FRUITS ET LES LEGUMES.

Il est compris que les concurrents pour les prix suivants cultivent en petit pour leur usage personnel et doivent avoir un autre moyen de vivre. Des cultivateurs ayant de vrais vergers, des personnes qui cultivent les fruits pour le commerce, les jardiniers de marchés, etc., ne peuvent concourir. S'il s'élevait quelque discussion sur l'interprétation de ce règlement, la cause serait portée à la connaissance du Bureau des Directeurs, dont la décision sera finale.

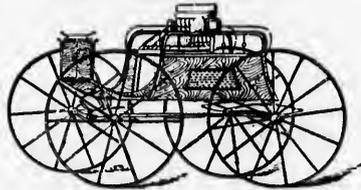
ARTICLES DEVANT ETRE EXPOSES.	1er	2e	3e
	Prix.	Prix.	Prix.
	\$ c.	\$ c.	c.
208. Pommes, 3 variétés, dessert, 5 de chaque.....	3 00	2 00	1 00
209. Raisins, 3 variétés, (du dehors,) 2 grappes de chaq.	3 00	2 00	1 00
210. " 2 grappes de n'importe quelle sorte, bien mûres .....	3 00	2 00	1 00
211. Melons, Musc, verts ou couleur de chair.....	3 00	2 00	1 00
212. Plateau de Poires 5 échantillons.....	3 00	2 00	1 00
213. Prunes, Plateau de 6 échantillons, 1 variété ...	3 00	2 00	1 00
214. Blé d'Inde sucré, 6 épis, 1 variété.....	1 00	75	
215. Patates, Plateau de 6 échantillons.....	2 00	1 00	
216. Tomates, " " 6 " .....	1 00	75	
217. Oignons, échantillons, 3 plateaux. Spécifiez le nombre de sortes ou si seulement une.....	1 50	1 00	
218. Carottes, meilleur paquet.....	1 50	1 00	
219. Betteraves, meilleures 6.....	1 50	1 00	
220. Céleri, les 3 meilleures têtes.....	1 50	1 00	
221. Panais, les 3 meilleurs.....	1 50	1 00	

Aucune entrée ne sera reçue après le 1er Septembre, 1893.

(Voir Règlement 8.)

# BELLES VOITURES.

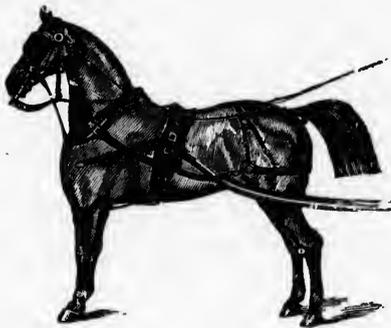
Achetez vos Voitures des Manufacturiers seulement, par ce moyen vous épargnerez le profit que fait l'Agent sur vos achats.



Toutes les voitures que nous vendons sont faites dans notre manufacture et sont toutes garanties. Elles sont toutes du genre le plus nouveau et un grand nombre sont protégées par des patentes, ce qui fait qu'elles ne peuvent être imitées.

Nous sommes les manufacturiers les plus considérables de voitures d'agrément dans toute la Province.

Si vous désirez une voiture à bas prix, nous pouvons la vendre, et si vous voulez une voiture élégante, avec toutes les améliorations modernes, nous l'avons aussi en mains.



## Harnais et Sellerie.

Notre Stock dans ces lignes est le plus considérable de la Puissance. Nous fabriquons les meilleurs harnais de carrosses et de coupés, ainsi que les harnais dans les prix modérés et à bon marché.

**E. N. HENEY & CIE., 337 Rue St. Paul.**

# Montreal Sign Works.

Telephone "Bell" 2287

242 Rue St. Jacques



**NORMAN W. McLAREN**

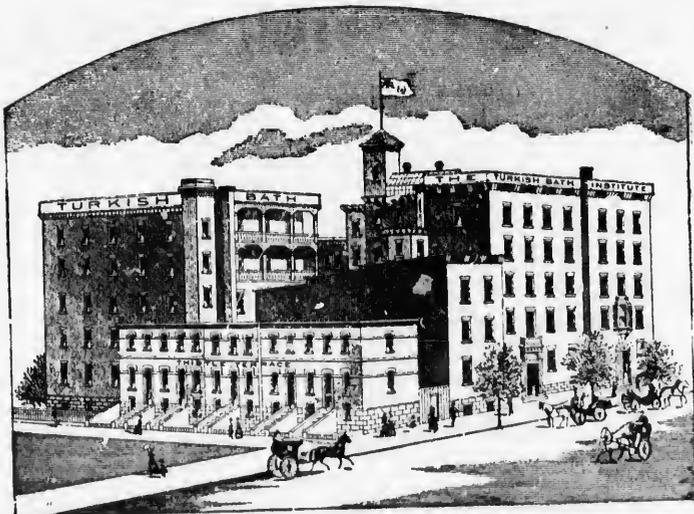
**ENSEIGNES en**

BOIS  
FERBLANC  
COTON  
COTON A L'HUILE

**PANCARTES**

**Etiquettes et Enseignes en Fer**

*ENSEIGNES PEINTES EN TOUS GENRES*



Visitez-vous Montréal?

SI OUI, ALORS VENEZ VOUS RETIRER A

L'HOTEL DU BAIN TURC

RUE STE. MONIQUE,

(PRÈS DE L'HOTEL WINDSOR)

Le Plus Bel HOTEL de TEMPÉRANCE du CANADA.

Localité centrale, retirée, et saine, superbe, 175 chambres. Prix \$1.50 à \$2.00 par jour. Taux spéciaux à la semaine ou au mois. Notre Immense Baignoire en Marbre et autres Bains de l'établissement sont à la disposition de nos hôtes, **Gratis**. Ascenseurs, Cloches Electriques et toutes les commodités modernes. La maison favorite des Dames, Messieurs du Clergé, Médecins. Touristes ainsi que de la meilleure classe du public voyageur. Notre Bain Turc est le plus grand et le plus complet sur le continent.

J. R. ALEXANDER, M.D.

Propriétaire.

F. E. MCKYES,

Gérant.

1893 Exposition Annuelle de Montreal. 1893

---

L'ENCAN ANNUEL

— DES —

CHEVAUX, BESTIAUX, MOUTONS, PORCS

— ET —

OBJETS DIVERS QUI ONT ÉTÉ EXPOSÉS.

— AURA LIEU —

**SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION**

**VENDREDI, 8 SEPTEMBRE**

**A 11 Heures A.M.**

---

Les Exposants qui désirent profiter de cette occasion pour disposer de leurs

**CHEVAUX, BESTIAUX, ETC.,**

devraient se mettre en communication avec l'Encanteur.

La Compagnie et l'Encanteur feront tout en leur pouvoir afin de faire un grand succès de ces *Ventes Annuelles par Encan.*

L'Encanteur s'engage à trouver des acheteurs pour n'importe qu'el nombre de chevaux, strictement de première classe.

Pour plus ample information, s'adresser à

**H. J. ASHMAN**

*Encanteur,*

71 BATISSE "IMPERIALE"

107 Rue St. Jacques.

MONTREAL

Telephone 1163

# Grand Polyorama National.

---

LE CANADA HISTORIQUE,  
PITTORESQUE ET INDUSTRIEL.

---

150 Magnifique Tableaux Lumineux  
100 PIEDS CARRES

— REPRESENTANT —

## L'HISTOIRE DU CANADA

depuis la découverte jusqu'à nos jours

---

Airs Nationaux Canadiens

---

 Tous les Tableaux expliqués en anglais et  
en français.

nal.  
UE,  
L.  
neux  
ADA

Sucreries  
Pures de *Walkers*

Principale Place d'affaires, 231 Rue St. Jacques

SUCCURSALLE, Soubassement du THEATRE "QUEEN."

Envoyez \$1.00 ou plus pour Une Boite "Echantillon."

Restaurant de première classe attaché à notre établissement  
de la Rue St Jacques, pour Dames et Messieurs.

CREME à la GLACE, GLACES, Soda "CREME à la GLACE," &c.

TOUS GARANTIES STRICTEMENT PURES.

TROISIEME

Exposition Annuelle de Montreal.

— ••• —  
UNE SEMAINE SEULEMENT

Lundi 4. a Samedi 9 Sept. 1893.

EXPOSITION COMPLETE LA SEMAINE ENTIERE.

*Ligne Double de Chars Electriques jusqu'au Terr.*

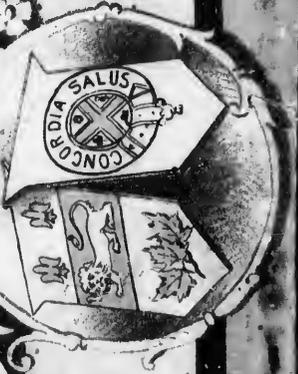
(VOISIN DU PARC MONT ROYAL.)  
— ••••• —

Etalage Splendide garanti dans tous les Departements.

iens  
anglais et



**TERRAIN D'ATTRACTIONS,  
MAGNIFIQUES BÂTIMES,  
L'Exposition est ouverte pour une  
semaine seulement.  
TOUS LES DÉPARTEMENTS SONT COMPLETS.**



**ATTRACTIONS SPÉCIALES  
EXPOSITION PYROTECHNIQUE,  
Comprenant l'Incendie de  
Moscou.**

